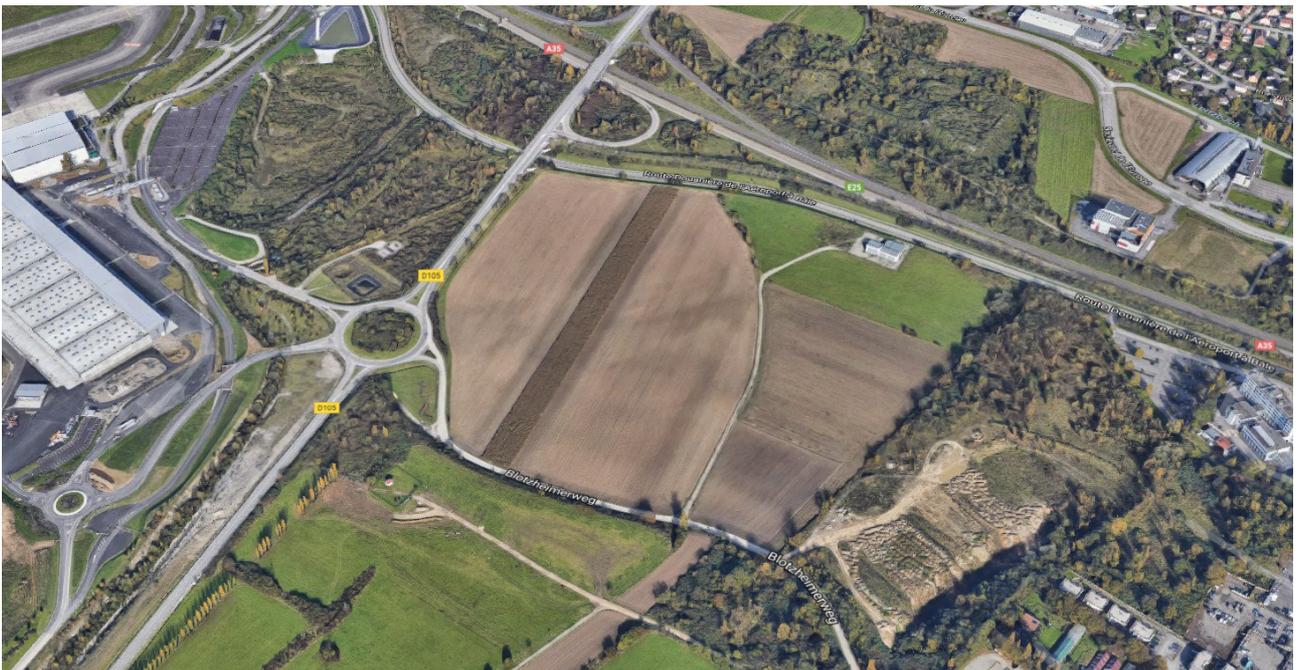


## Zone d'Aménagement Concerté du Technoparc à Hésingue

### CREATION DE LA ZAC BILAN DE LA CONCERTATION ANNEXES



## **ANNEXES**

1. Supports des réunions publiques (présentations)
2. Panneaux mis en place au siège de SLA ;
3. Affichage public au siège de SLA ;
4. Annonces légales publiées dans la presse locale ;
5. Extrait du site internet de Saint-Louis Agglomération ;
6. Extrait du site internet de la commune de Hésingue.

## ZAC Technoparc

*Concertation préalable : première réunion publique*



*24 janvier 2018*

# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

**La stratégie d'intervention économique de SLA a fait apparaître la nécessité urgente d'organiser et de mettre en place une offre foncière et immobilière à vocation économique, en particulier dans le domaine industriel.**

**La création de la Zone d'Aménagement Concerté du Technoparc doit contribuer à répondre à ce besoin :**

- Les nombreux contacts avec des industriels et des PME attestent d'un besoin urgent en raison de la rareté des parcelles cessibles dans les zones d'activités existantes ;
- SLA maîtrise le foncier de la zone du Technoparc (environ 16 ha) ;
- La zone est idéalement placée et identifiée comme future zone d'activités dans les documents d'urbanisme et comme priorité dans le plan d'action économique.

**La procédure de Zone d'Aménagement Concerté est rapide et permet de définir des prescriptions pour que les nouvelles constructions s'intègrent dans le site et dans les paysages de l'entrée de l'agglomération.**

- Le dossier de création déterminera le périmètre de la ZAC et comprendra notamment une étude d'impact ;
- Le dossier de réalisation comprendra un Cahier des prescriptions architecturales et environnementales, un Cahier des charges de cession des terrains et le Programme des équipements publics.

# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

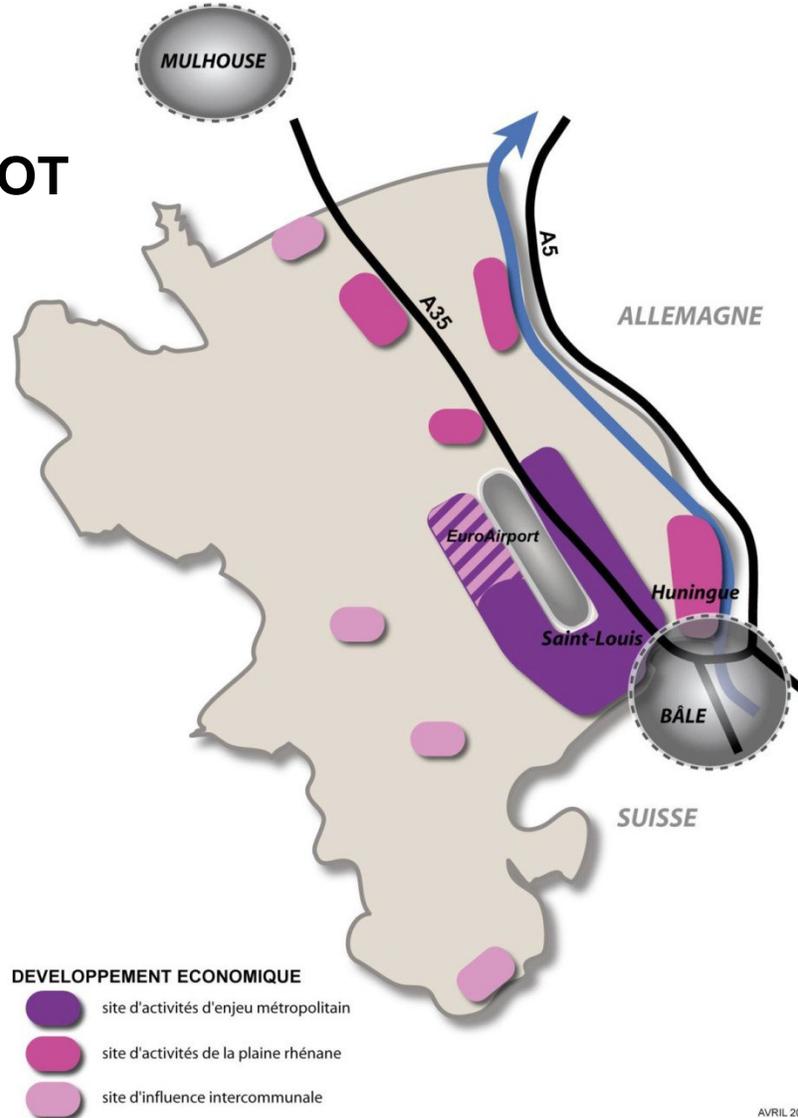
Le site se trouve à l'est du ban communal de Hésingue, à l'ouest de l'autoroute A 35 et au sud de l'Aéroport Bâle-Mulhouse.



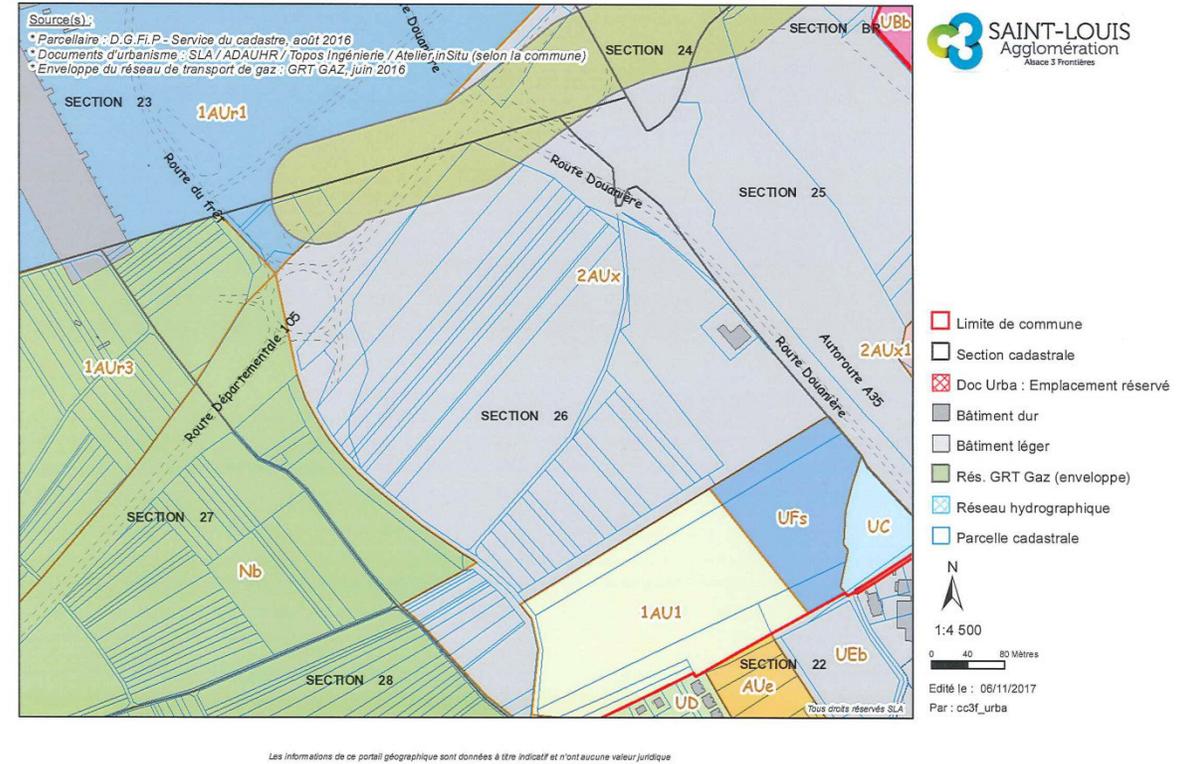
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Les documents d'urbanisme :

### Le SCOT



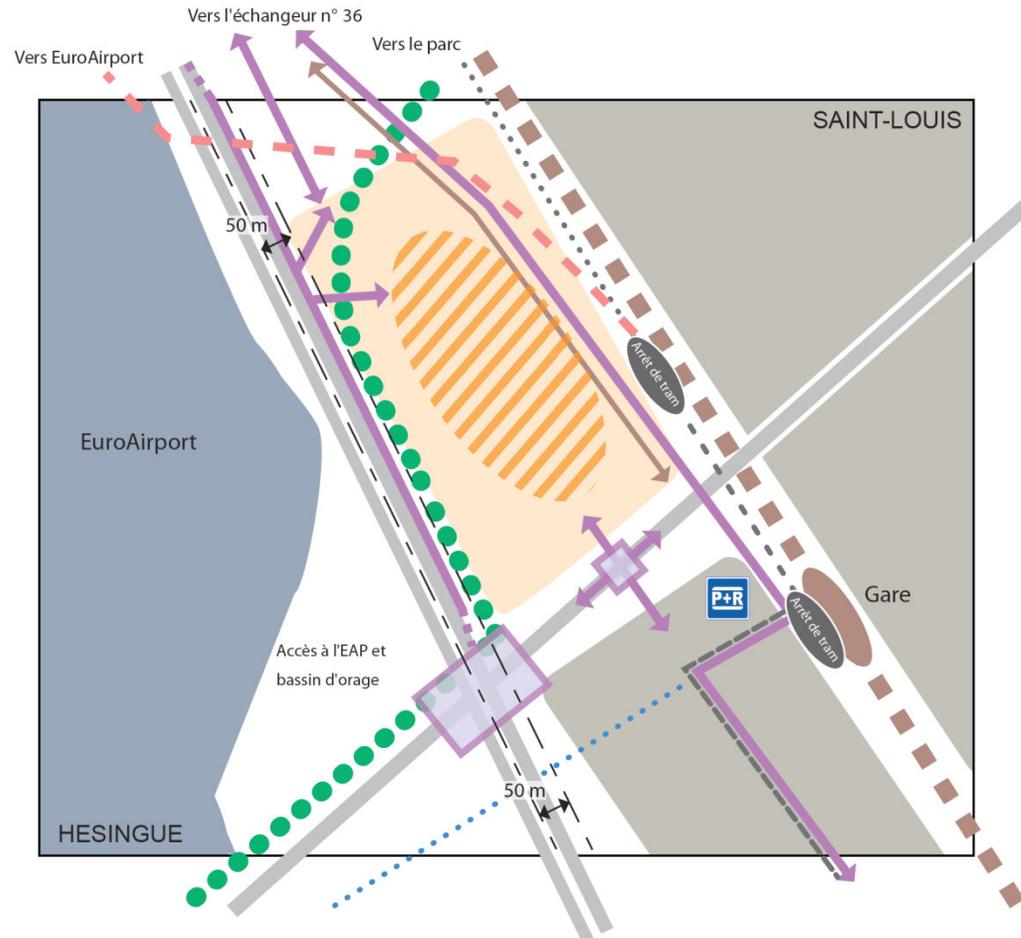
### Les PLU



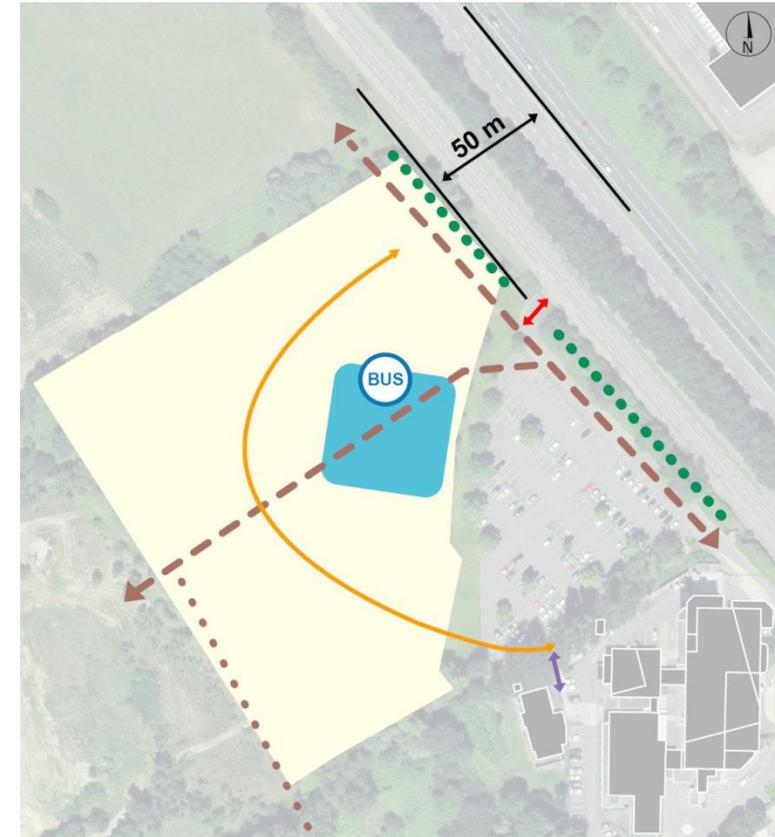
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU de Héringue :

### Le Technoport

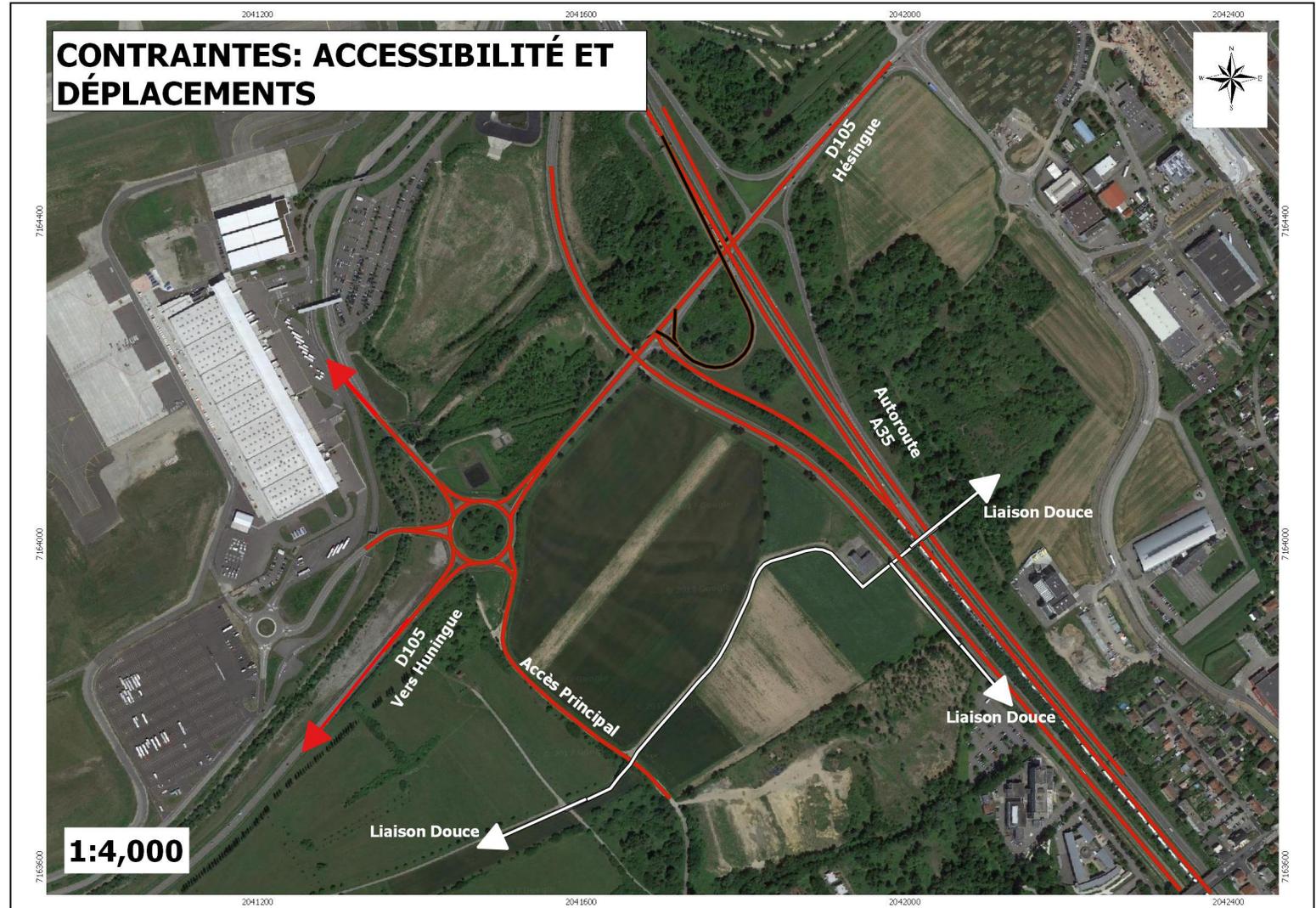


### Le secteur du Pôle santé



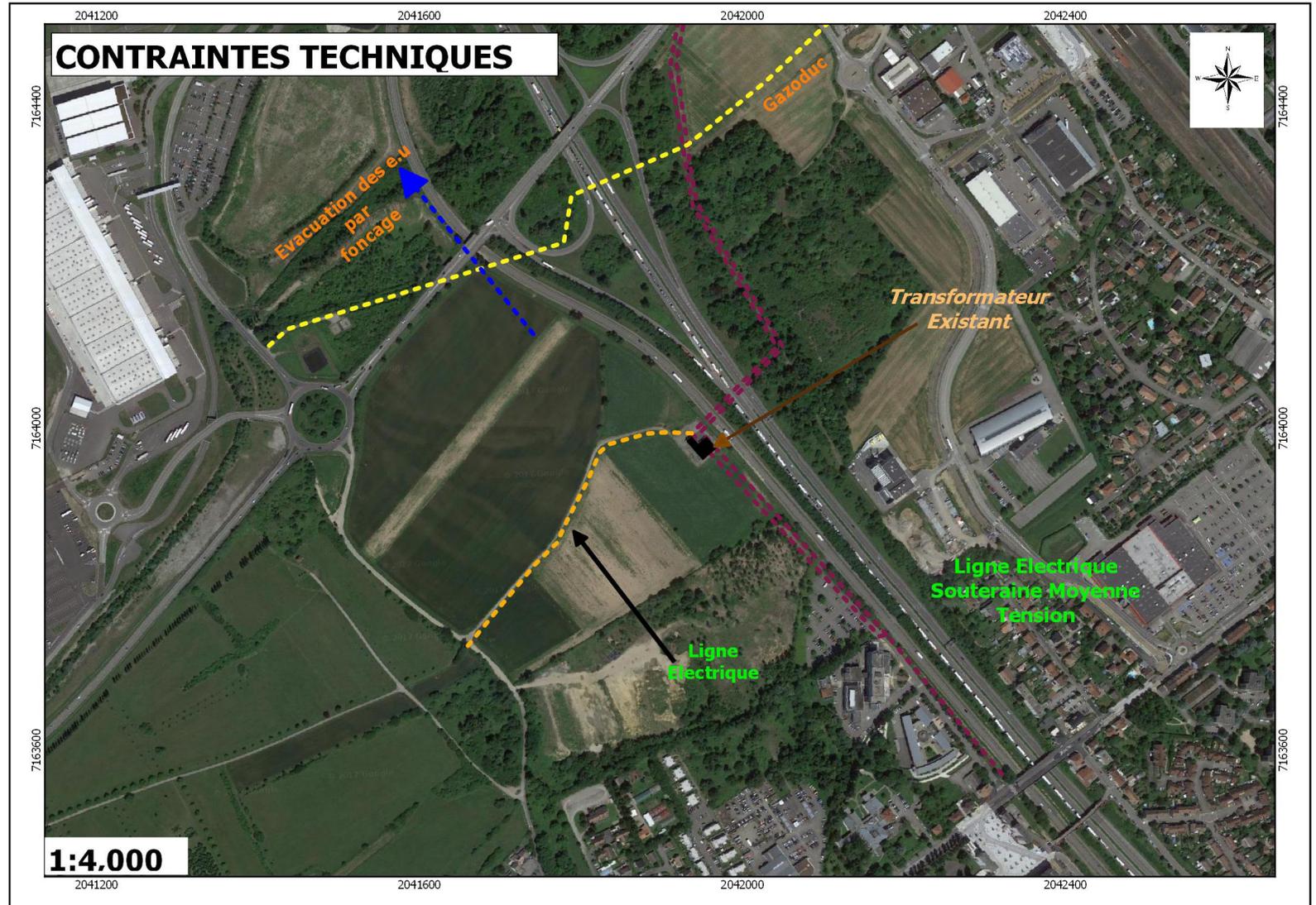
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

Situé à proximité de l'échangeur entre la RD 105 et l'autoroute A35, le site est accessible par une branche existante du rond-point qui dessert, au nord, les installations aéroportuaires.



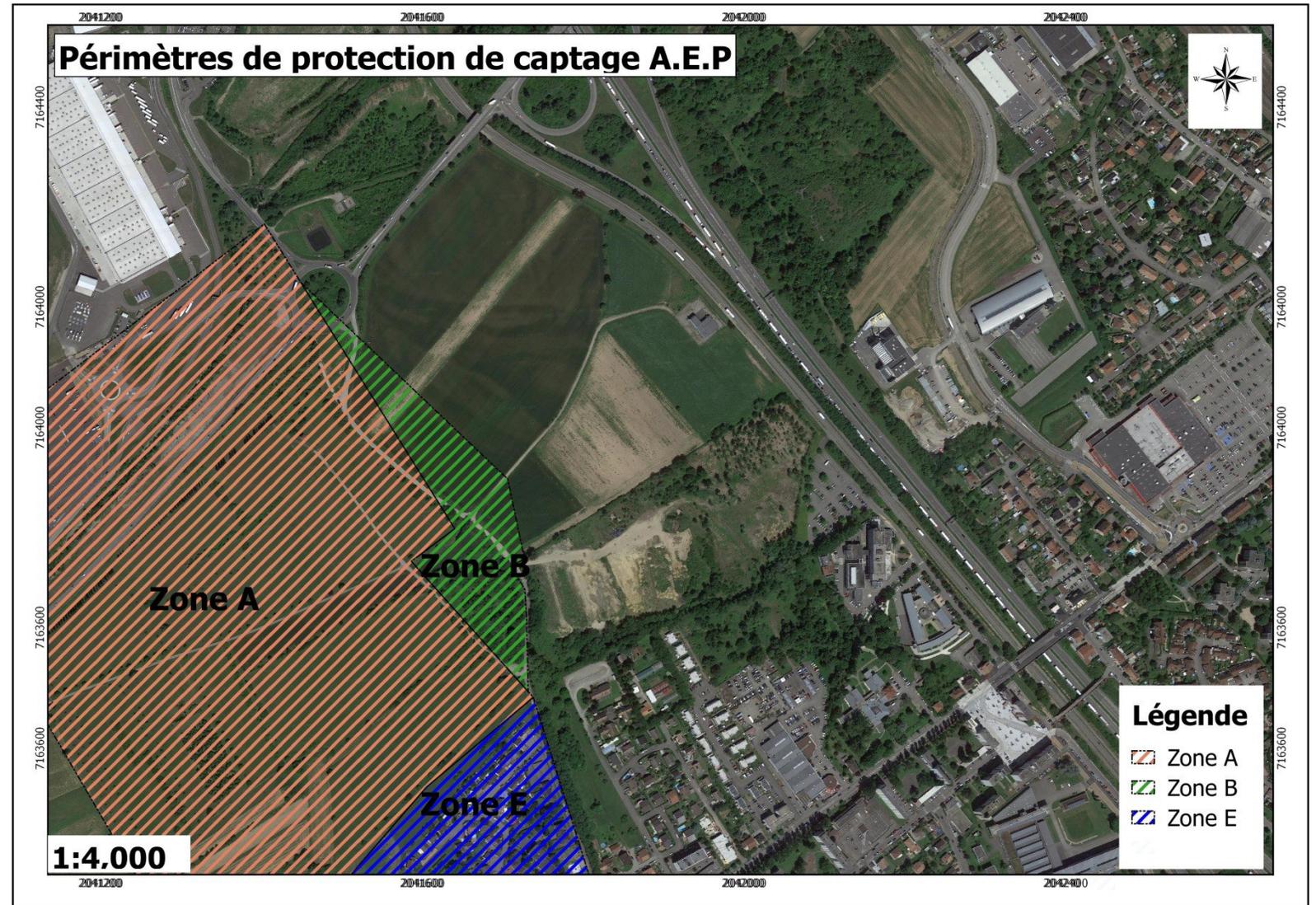
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

Le site est traversé par le raccordement électrique du transformateur existant.  
Des lignes M.T. partent du transformateur vers l'est et le sud.  
Un gazoduc passe près du site au nord.  
Un gazoduc passe près du site au nord.



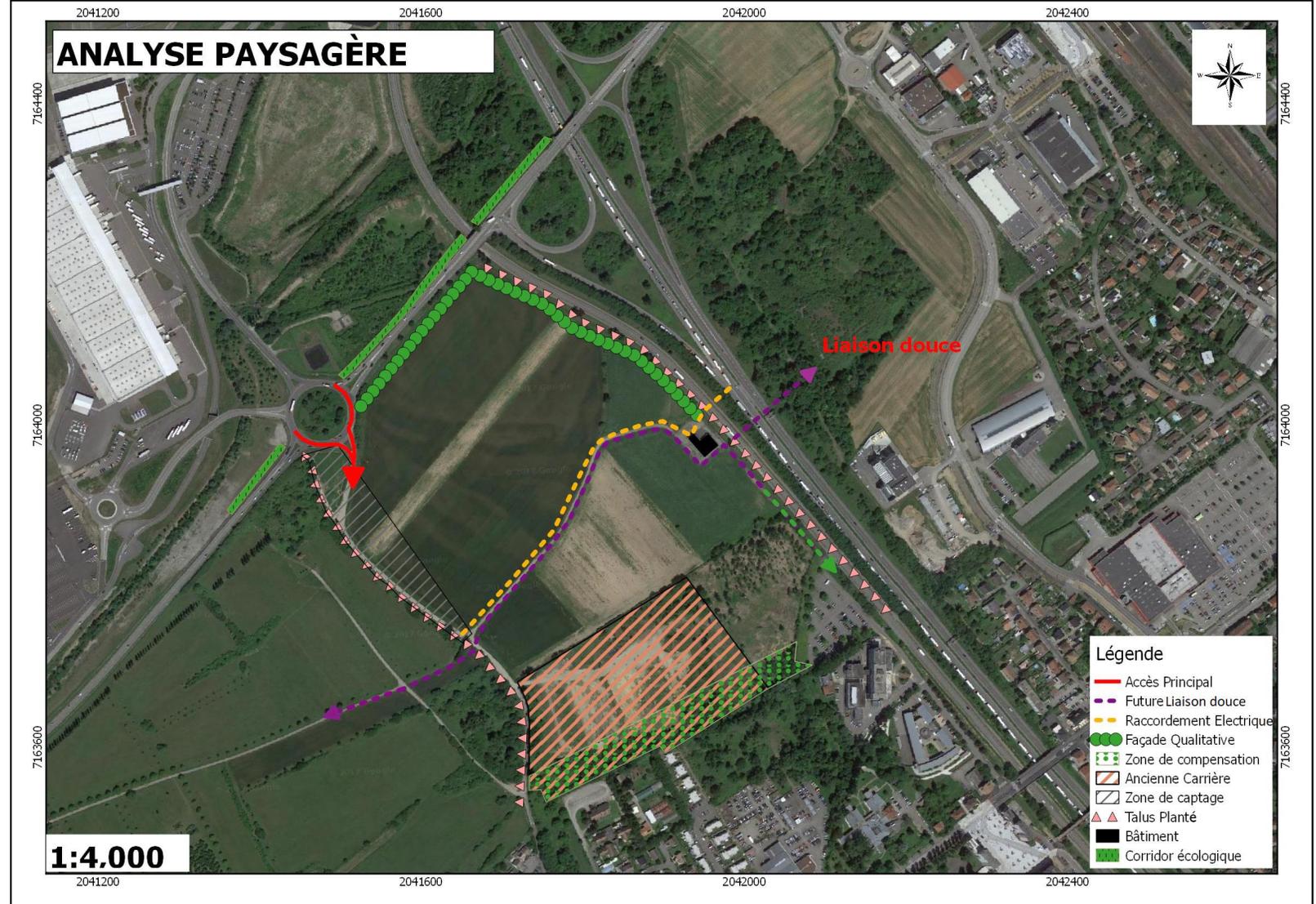
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

La partie sud-ouest du site est concernée par le périmètre de protection de captage des eaux.  
Le réglementation des zones A et B restreint la nature des ouvrages qui peuvent s'y installer.



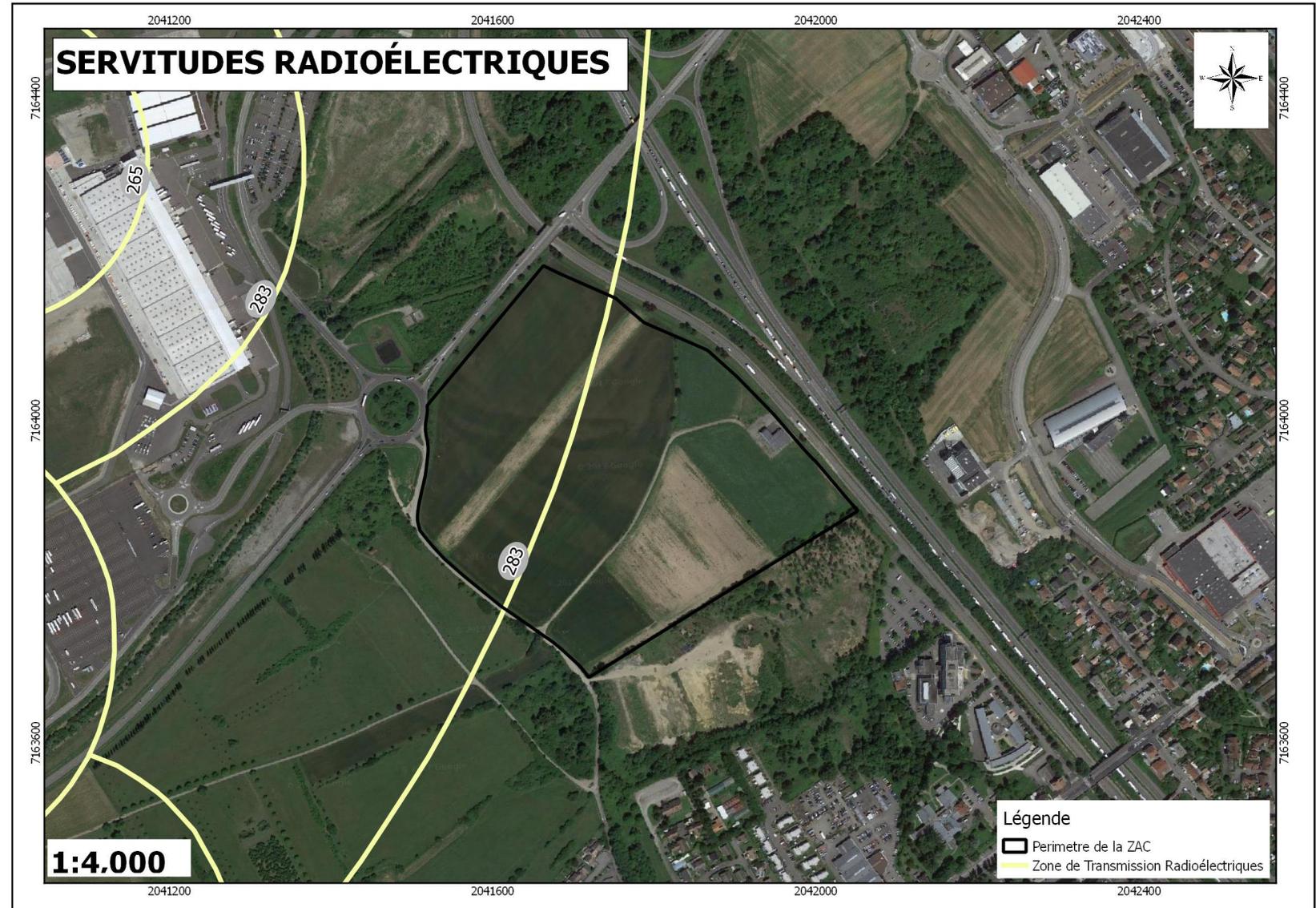
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

Le site est exposé aux vues en façades nord-ouest et nord-est à partir de la RD 105 et de l'autoroute. Un talus important en bordure sud-ouest du site ainsi que les boisements de l'ancienne carrière, protègent le site des vues.



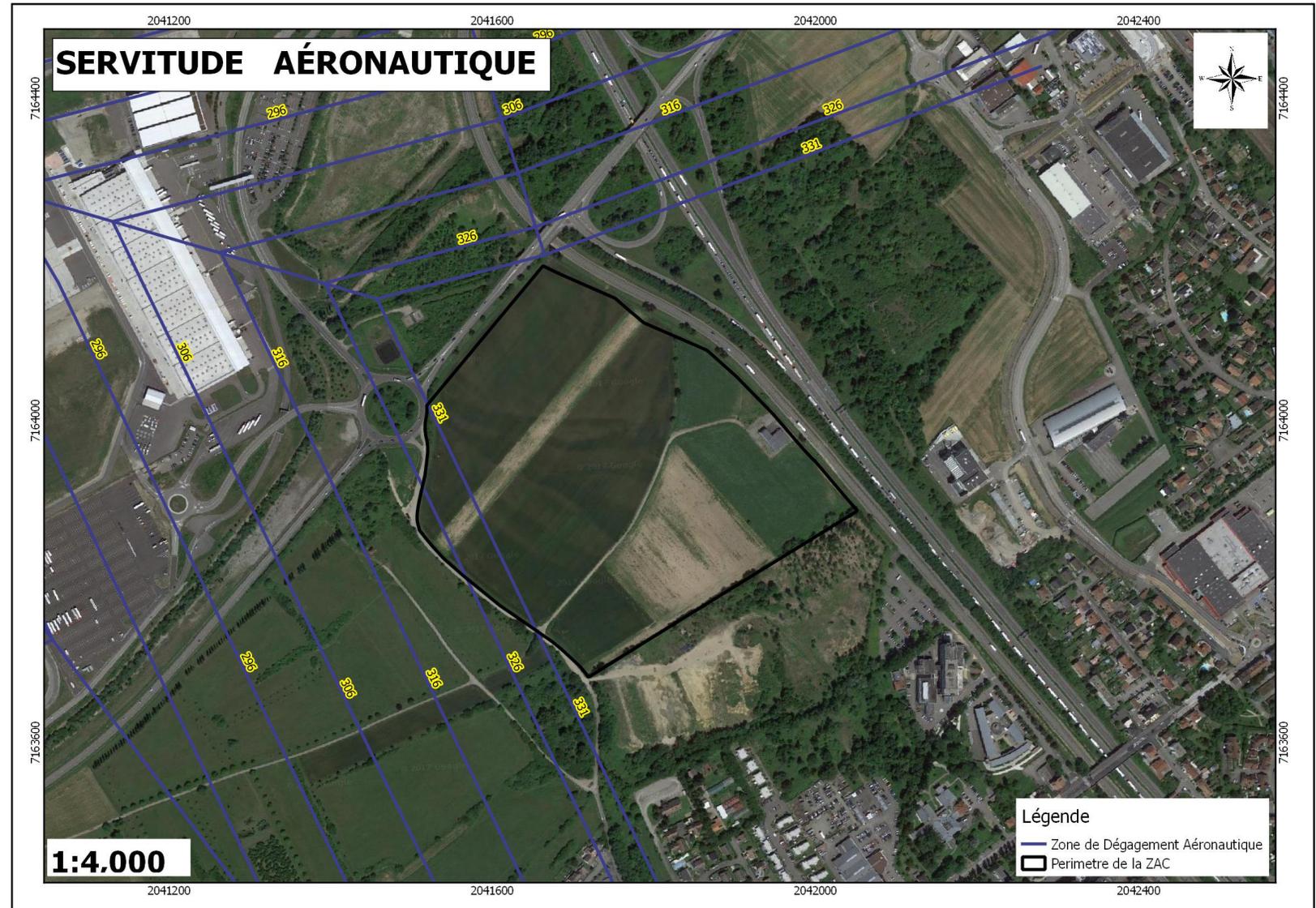
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

Le site est concerné par les servitudes de protection radioélectriques. Le niveau du terrain naturel est d'environ 263 m. Sur la partie ouest du site, la hauteur maximale des constructions se limite à 20m mais elle augmente vers la partie est du site.



# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

L'extrémité sud-ouest du site est concernée par les servitudes aéronautiques mais les hauteurs autorisées ne sont pas contraignantes et sont largement supérieures à celles imposées par les servitudes radioélectriques.



# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Vous informer :

- Dans le bulletin de la Communauté d'Agglomération ou dans la presse locale ;
- Par la mise à disposition d'un dossier et de panneaux dans les locaux de SLA ;
- Sur le site internet de SLA : <https://www.agglo-saint-louis.fr> ;
- Lors des réunions publiques.

## Vous exprimer :

- Lors des réunions publiques  
**24 janvier 2018 à 18h et 20 février 2018 à 18h** à la Comète à Hésingue ;
- Par écrit dans le registre mis à disposition dans les locaux de SLA ou par courrier simple ou électronique adressé au Président de SLA ;
- Au plus tard 15 jours après la deuxième réunion publique, soit au plus tard le **6 mars 2018**.

## Et aussi :

- Pendant la mise à disposition du public du dossier de création (2ème trimestre 2018 : site internet SLA) ;
- Lors de l'enquête publique relative à la mise en compatibilité du PLU (3ème trimestre 2018).



# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville

68300 SAINT-LOUIS

Plages d'accueil du public :

lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Adresse mail dédiée aux observations et commentaires : [urbanisme@agglo-saint-louis.fr](mailto:urbanisme@agglo-saint-louis.fr)



## ZAC Technoparc

*Concertation préalable : deuxième réunion publique*

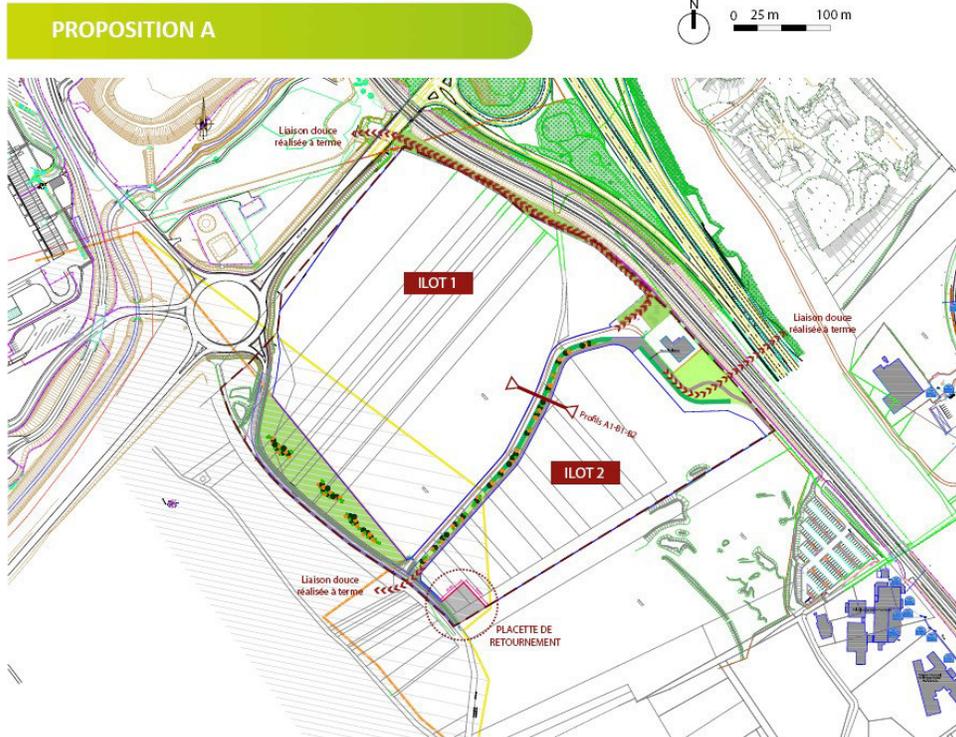


20 février 2018

# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Les invariants des esquisses d'aménagement

- Accès par la RD 105 traité en impasse sauf exceptions (transports en commun, secours et mobilités actives)
- Piste cyclable traversante et réserves pour les jonctions futures
- Maintien des accès au transformateur et à la carrière
- Espaces verts sur la zone A du périmètre de protection du captage d'eau potable
- Noues de gestion des eaux de ruissellement hors périmètre de captage
- Intégration des lignes électriques enterrées sous le domaine public



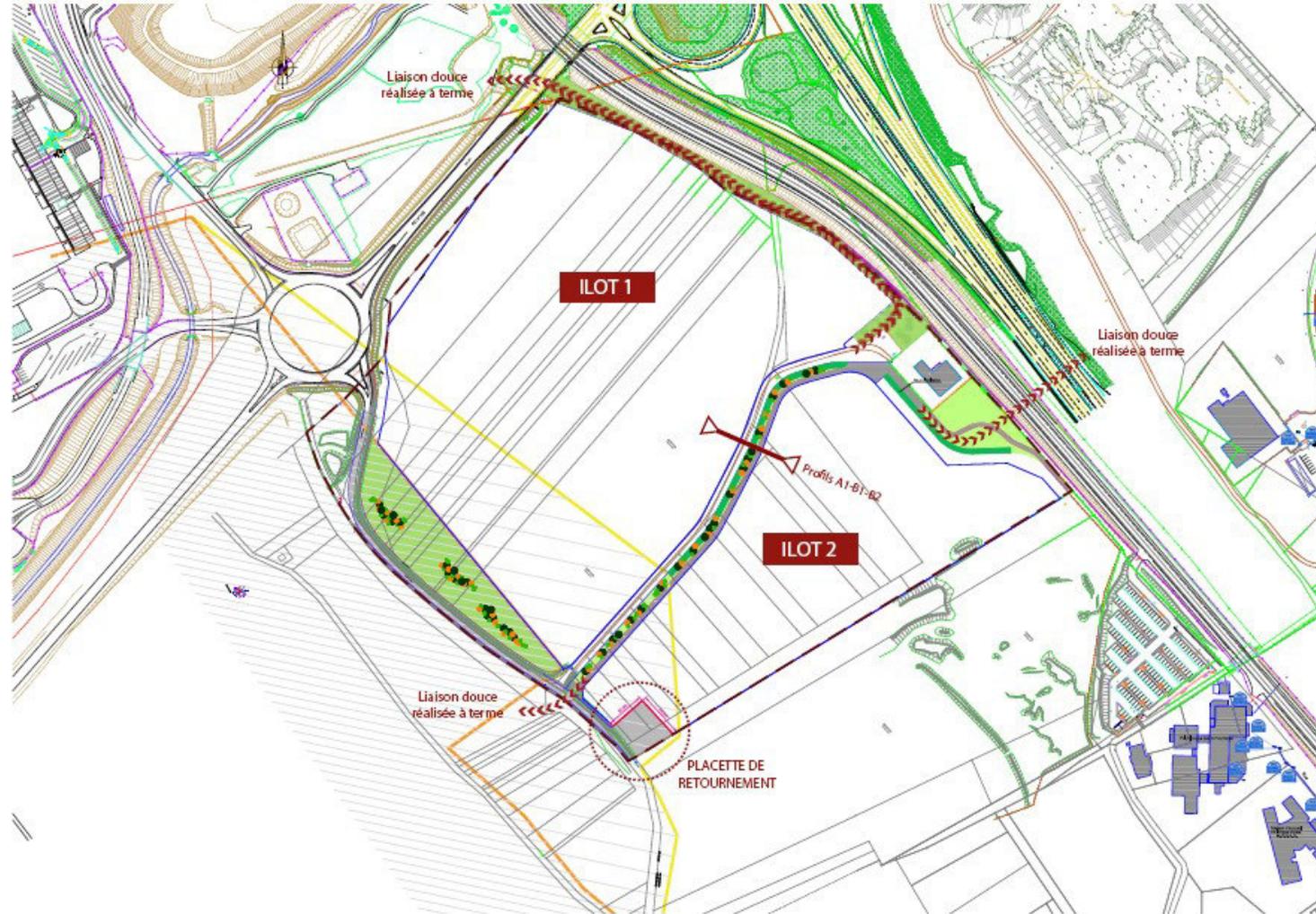
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Proposition A

*La placette de retournement est localisée en extrémité Sud.*

*Cette localisation contraint fortement le positionnement des futures entrées sur les îlots et limite le potentiel de subdivision de l'îlot 2.*

### PROPOSITION A



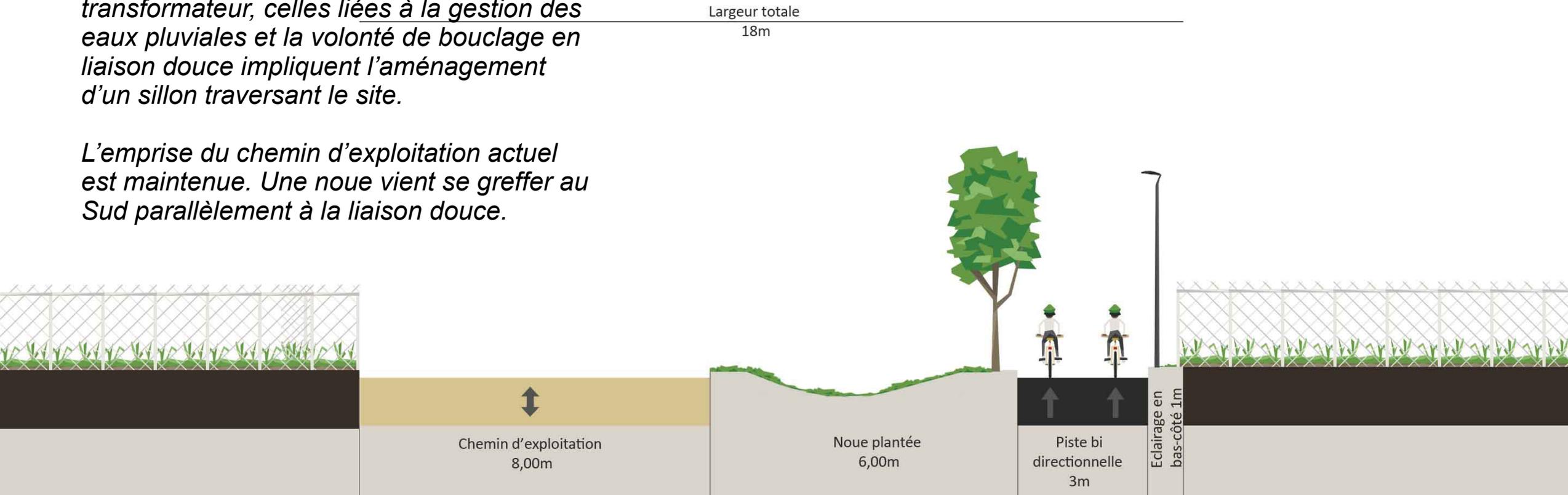
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Proposition A

*Cette configuration permet de réduire les aménagements routiers nécessaires.*

*Toutefois, les contraintes d'accès au transformateur, celles liées à la gestion des eaux pluviales et la volonté de bouclage en liaison douce impliquent l'aménagement d'un sillon traversant le site.*

*L'emprise du chemin d'exploitation actuel est maintenue. Une noue vient se greffer au Sud parallèlement à la liaison douce.*



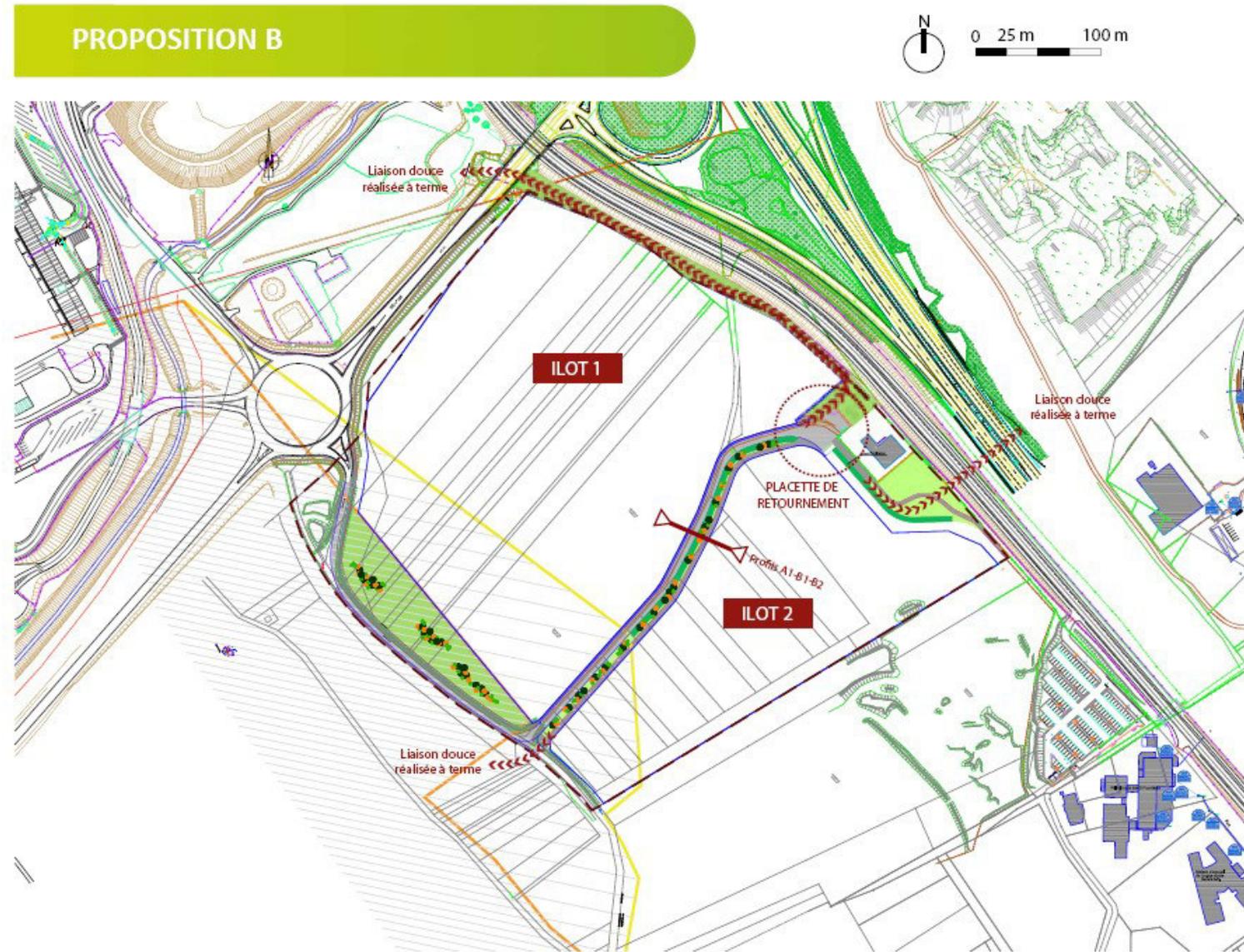
# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Proposition B

*La placette de retournement est aménagée en extrémité Est du chemin d'exploitation du transformateur.*

*Cette localisation permet de mutualiser les usages à la fois pour la nouvelle voie et pour l'accès au transformateur.*

*Elle constitue également un carrefour au point de jonction des liaisons douces.*

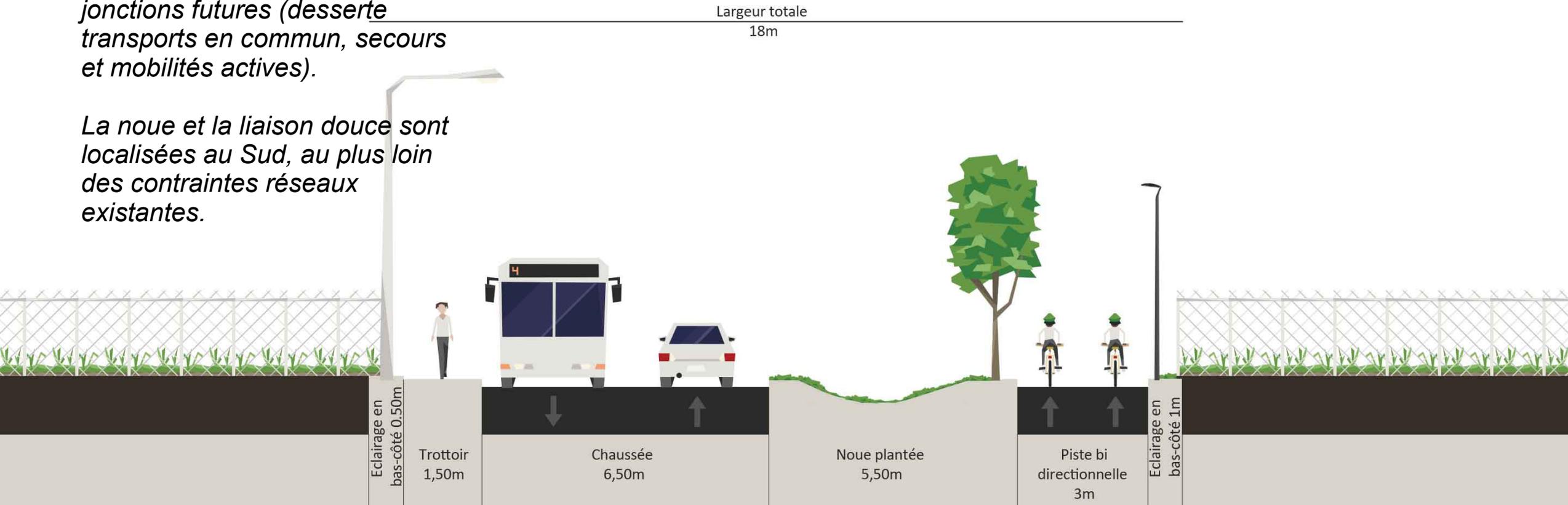


# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Proposition B1

*Cette configuration s'appuie sur une approche plus urbaine, accompagne les liaisons douces et amorce la possibilité de jonctions futures (desserte transports en commun, secours et mobilités actives).*

*La noue et la liaison douce sont localisées au Sud, au plus loin des contraintes réseaux existantes.*

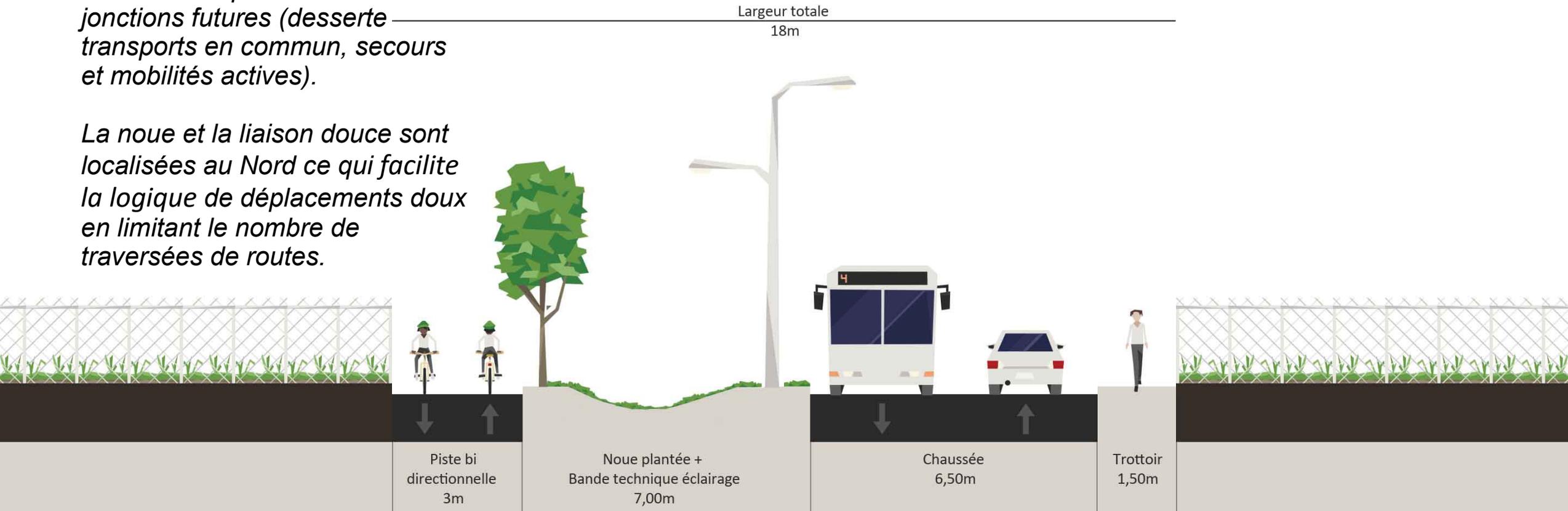


# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Proposition B2

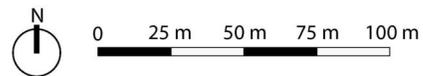
*Cette configuration s'appuie sur une approche plus urbaine, accompagne les liaisons douces et amorce la possibilité de jonctions futures (desserte transports en commun, secours et mobilités actives).*

*La noue et la liaison douce sont localisées au Nord ce qui facilite la logique de déplacements doux en limitant le nombre de traversées de routes.*



# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## PÉRIMÈTRE DE LA ZAC



Le site se trouve à l'est du ban communal de Hésingue, en frange ouest de l'autoroute A 35 et au sud de l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Fribourg.

← HESINGUE

SAINT-LOUIS →



# Concertation préalable à la création de la ZAC du Technoparc

## Continuer de vous informer :

- Dans le bulletin de la Communauté d'Agglomération ou dans la presse locale ;
- Dans les locaux de SLA : mise à disposition d'un dossier et de panneaux ;
- Sur le site internet de SLA : <https://www.agglo-saint-louis.fr>.

## Vous exprimer : jusqu'au 06 mars 2018

- Par écrit dans le registre mis à disposition dans les locaux de SLA ou par courrier simple ou électronique adressé au Président de SLA.



Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
68300 SAINT-LOUIS

Plages d'accueil du public :  
lundi au jeudi :  
8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30  
vendredi :  
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Adresse mail :  
[urbanisme@agglo-saint-louis.fr](mailto:urbanisme@agglo-saint-louis.fr)

## Et aussi :

- Pendant la mise à disposition du public du dossier de création (2ème trimestre 2018 : site internet SLA) ;
- Lors de l'enquête publique relative à la mise en compatibilité du PLU (3ème trimestre 2018).

2. Panneaux exposés au siège de Saint-Louis Agglomération



## - REUNIONS DE CONCERTATION PUBLIQUE -

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Technoparc à Hésingue, Saint-Louis Agglomération organise deux réunions de concertation publique, ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire et aux acteurs économiques, les :

➤ **mercredi 24 janvier 2018 à 18h00**

et

➤ **mardi 20 février 2018 à 18h00**

**à la Comète à Hésingue (16 rue du 20 Novembre).**



## Annonces légales et judiciaires

avec eurolegales.com

### Enquête publique



### RÉUNIONS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Technoparc à Héisingue, Saint-Louis Agglomération organise deux réunions de concertation publique, ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire et aux acteurs économiques, les **mercredi 24 janvier 2018 à 18 h 00** et **mardi 20 février 2018 à 18 h 00** à la Comète à Héisingue (16, rue du 20-Novembre).



### AVIS

#### d'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire portant sur le projet d'aménagement d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Ecoquartier Rive de la Doller à Lutterbach.  
du 17 janvier 2018 au 19 février 2018 inclus

#### Le préfet du Haut-Rhin informe :

Par arrêté du 27 décembre 2017 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire portant sur le projet d'aménagement d'une ZAC écoquartier nommée « Rives de la Doller » à Lutterbach.

Les pièces du dossier sont mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin : <http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Dossiers-Enquetes-publiques>

Cette enquête sera ouverte du **mercredi 17 janvier 2018 au lundi 19 février 2018 inclus**, à la mairie de Lutterbach (46, rue Aristide-Briand), siège de l'enquête, afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet, ou par courrier postal adressé à la mairie de Lutterbach, ou par mail ([e.rivesdoller@mairie-lutterbach.fr](mailto:e.rivesdoller@mairie-lutterbach.fr) ou [pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr)) à l'attention du commissaire enquêteur, en précisant en objet « enquête publique ZAC Rives Doller Lutterbach ».

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, monsieur Max HOFFNER, ingénieur IPF, retraité.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'Espace Associatif, 7, rue des Maréchaux à Lutterbach :

- le **mercredi 17 janvier de 13 h 30 à 14 h 30**

- le **vendredi 9 février de 17 h 00 à 18 h 00**

- le **lundi 19 février de 17 h 00 à 18 h 00**

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'aménageur CITIVIA SPL par téléphone au 03 89 60 67 49 ou par mail sous :

[michel.gabagnou@citivia.fr](mailto:michel.gabagnou@citivia.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public pendant un an à l'issue de l'enquête, à la mairie de Lutterbach et sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>

862806100



PRÉFET DU HAUT-RHIN

### AVIS

#### d'enquête publique unique

du **1<sup>er</sup> février 2018 au 5 mars 2018 inclus**  
portant sur l'intérêt général du projet de reconversion  
de l'ancien centre médical SALEM à Fréland, en équipement touristique,  
et portant sur la mise en compatibilité du SCOT et du POS avec ce projet

#### Le préfet du Haut-Rhin informe :

Par arrêté du 12 janvier 2018 est prescrite l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la déclaration de projet à prononcer par la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg, sur la reconversion de l'ancien centre médical SALEM à Fréland en équipement touristique (intérêt général de l'opération d'aménagement), et portant sur la mise en compatibilité du schéma de cohérence territorial (SCOT) de Montagne Vignoble et Ried et sur la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols (POS) de Fréland, avec le projet d'équipement touristique.

Les pièces du dossier sont mis à la disposition du public dans les mairies de Fréland et Aubure, pendant toute la durée de l'enquête, ainsi que sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Dossiers-Enquetes-publiques>

Un poste informatique permettant de consulter le dossier est mis à disposition du public à la préfecture du Haut-Rhin, 11, avenue de la République à Colmar du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, sous réserve de prise de rendez-vous préalable par téléphone (03 89 29 22 17) ou par mail ([pref-bepie@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-bepie@haut-rhin.gouv.fr)).

Cette enquête sera ouverte du **jeudi 1<sup>er</sup> février au lundi 5 mars 2018 inclus**, à la mairie de Fréland (52, Grand rue) siège de l'enquête, et à la mairie d'Aubure (2, place de la Mairie) afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture des bureaux, et consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet, ou par courrier postal adressé à la mairie de Fréland, ou par mail à : [pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr) à l'attention du commissaire enquêteur, en précisant en objet « Fréland - réhabilitation du site SALEM ».

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, Monsieur Gérard OUDIN, ingénieur des travaux publics de l'État, retraité.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- le **jeudi 1<sup>er</sup> février 2018, de 9 h 00 à 11 h 00 à la mairie de Fréland**

- le **vendredi 9 février 2018, de 10 h 00 à 12 h 00 à la mairie d'Aubure**

- le **mardi 20 février 2018, de 15 h 00 à 17 h 00 à la mairie de Fréland**

- le **lundi 5 mars 2018, de 10 h 00 à 12 h 00 à la mairie de Fréland**

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg, par téléphone au 03 89 78 21 55 ou par mail sous : [e.lempereur@cc-kaysersberg.fr](mailto:e.lempereur@cc-kaysersberg.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public pendant un an à l'issue de l'enquête, à la mairie de Fréland et sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>

866222800



Confiez vos publications légales et judiciaires aux DNA,  
un journal de grande diffusion

### ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

Le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace » est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

#### Vos contacts :

Tél. : 03 88 21 56 55 - Fax : 03 88 21 56 41 - [dnalegales@dna.fr](mailto:dnalegales@dna.fr)  
Et dans toutes nos agences locales.

Selon l'Arrêté du 22 décembre 2016 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,81 € HT pour l'année 2017.

### Avis d'appel d'offre

### AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication :  
68 Haut-Rhin

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :  
Ville de Huningue

Objet du marché :  
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'une ZAC.

Type d'avis :  
Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure :  
Procédure adaptée

Catégorie :  
Service

Support(s) de parution :  
<http://ville-huningue.e-marchespublics.com>

Date de mise en ligne :  
11 janvier 2018, 16 h

Date et heure limite de dépôts :  
Offre : 19 février 2018 à 12 h 00.

866348900

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur :

Commune de BIESHEIM, Mairie, 13, Grand Rue - 68600 BIESHEIM

Tél. 03 89 72 01 40 - Fax : 03 89 72 01 41 - courriel : [mairie@biesheim.fr](mailto:mairie@biesheim.fr)

Objet du marché : MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE DE BÂTIMENTS COMMUNAUX :

1 - SALLE D'EXPOSITION DE L'ANCIEN ABATTOIR

2 - ÉCOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Référence du marché : MAPA 01/T/2018

Type de marché et de procédure : Marché de travaux à procédure adaptée.

Lieu d'exécution : Rue du Stade/ Place de l'Ecole - 68600 BIESHEIM.

Nombre et consistance des lots : 10 lots désignés comme suit :

01 - Démolition - gros-oeuvre - aménagement extérieur

02 - Charpente bois

03 - Plâtrerie

04 - Carrelage

05 - Menuiserie bois

06 - Peinture

07 - Serrurerie

08 - Electricité - courant faible - chauffage

09 - Sanitaire - VMC

10 - Nettoyage de fin de travaux

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Réception des offres : Date limite : le mardi 6 février 2018 avant 17 h 00.

Lieu d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier est gratuit et peut être téléchargé sur la plateforme de dématérialisation : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com/>

Renseignements :

Administratifs : Mairie de BIESHEIM - service technique - JC ENGEL au 03 89 72 01 43 ou par courriel : [jc.engel@biesheim.fr](mailto:jc.engel@biesheim.fr)

Techniques : Luc BOUTANTIN, architecte au 06 86 68 45 72 ou par courriel : [lbarchi@orange.fr](mailto:lbarchi@orange.fr)

Date d'envoi de l'avis à la publication : 8 janvier 2018.

Le Maire, Gérard HUG

866404400

## Bonnes affaires

avec iookaz.com

### Collections

Retraité ach. objets militaires anc. : casques, sabres, fusils, pistolets, baïonnettes, cat. D2, payé cher p/collectionn. passion. 03 88 51 14 96

PAB61910200

Estimation-achat-vente : timbres, actions, obligations, billets de banque anc., c.p.a. T.06 14 21 95 55 -M. FAUX Rdv les lundis, 9 à 12h au Piano, r. du Chanoine Ch. Pfleger, Truchtersheim.

PAB6336600

Achète cartes postales anciennes, même écrites, collections ou unité, vieilles photos, vieux livres, alsatiques. Tél : 06 11 11 44 02

PAB63424500

Ach. comptant au meilleur prix, collect., stocks, timbres, France, tous pays, carte post., monnaies. Déplac., expertise gratuits. Tél. 09 81 78 52 10 Vendez après notre proposition.

PAB63797900

### Instruments de musique

Achète violons - violoncelles même en mauvais état à bon prix.  
Tél. 07.77.28.60.07 07.77.28.60.07

PAB64790200

### Vêtements

Part vd veste cuir Femme T58/60 valeur 1400€ vendue 200€. Costume H 58/60, pantalon 52 50€. Robe de mariée T42/44 150€ 06 19 84 24 04

PAB65445600

### Divers

Vends belle alcove anc noyer merisier, thème vigne pour déco dom. viticole, restaurant, winstub... Prix à convenir. Tél. 06 80 30 96 11

PAB64252700

Vend chaudière à bois 25 KW pour chauffer 150 m<sup>2</sup> peu servie, buches de 50 cm.  
Tél. : 06 89 06 27 97

PAB64722300

Vente de bois de chauffage 100 % sec.  
Tél. 06 36 90 36 40

PAB64780100

Retrouvez  
toutes nos  
petites annonces  
sur iookaz.com

Bonnes affaires

Vends carottes fourragères petites et grandes quantités.  
Tél. 06 30 61 09 80

PAB64806200

Part. vend coques de téléphone tous modèles et cède meubles, divers objets et très beau tableau 100€  
Tél. 06 19 84 24 04

PAB65438800

Cède noyer contre enlèvement, diamètre 64 région Colmar. Tél : 03 89 47 46 53

PAB65871100

VDS FAUTEUIL CUIR Couleur moutarde, lampe halogène, table de salon noir, le tout 200 €, Tél : 06 37 04 85 55

PAB66318000

VDS 2 PORTABLES NEUFS Konneet 502 et Klipad, le tout 250€, Tél : 06 37 04 85 55

PAB66318700

Vend fumier bonne qualité sac 100 L 5,50 € l'unité, 10 achetés = 2 gratuits + livraison gratuite. Tél. : 06 27 96 52 17

PAB66397900

### Achats

Achète grands crus classés Bordeaux, Rhône et Bourgogne au détail ou en quantité. Paiement comptant. Je parle l'alsacien. A consommer avec modération Tél. 06.40.14.04.22

PAB61240500

Achète ménagères "CHRISTOFLE / DEETJEN / ERCUIS" etc... que vous n'utilisez plus.  
Tél. 03 88 69 47 15 / 06 25 86 34 83

PAB63202700

Collectionneur achète grands vins : Bourgogne, Bordeaux, Champagne, Chartreuses, Cognacs même très vieux. Tél. 06 76 08 74 60. A consommer avec modération.

PAB63508100

Achat collections timbres poste, vx courriers, archive, vx papiers, cartes postales, monnaie, paie prix maxi. 04 74 00 12 68 ou 06 07 80 69 75

PAB63606000

Passionnée poupées anciennes achète poupées porcelaine ou tête seule de 1850 à 1930. Vêtements de poupées automatiques anciens. Achète cher selon modèles. 06 61 69 18 82

PAB64249100

Achète vos disques 33T : pop / rock / disco / jazz. De 1 à 5 € selon état.  
Tél. 06 80 60 74 39

PAB64790500

Achète livres anciens: sciences-histoire-Alsace-enfants-voyage etc... Cartes postales, photos anciennes. Tél: 06 08 68 04 58

PAB64858900

Achète tableaux, argenterie peintures, bijoux, montres, etc...  
Tél. 06 20 33 27 72

PAB66394300

Achète anciens bidons + petits meubles, lustre. Vide grenier et cave. Tél. : 06 98 76 43 34

PAB66430500

# OFFRE SPÉCIALE ABONNEZ-VOUS au journal d'actualité des 9 - 14 ans



Chaque semaine, 16 pages en couleur pour comprendre l'actualité nationale et internationale

1 tablette numérique à gagner!

1 an (47 n°)  
**50€** au lieu de 63€

#### Adresse d'expédition

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....

OUI, je participe au concours pour gagner une tablette numérique.

Tirage au sort parmi tous les nouveaux abonnés au JDE entre le 11 et le 31 janvier 2018 pour gagner une tablette numérique. \*Photo non contractuelle.

#### Mode de paiement

Par chèque à l'ordre du JDE  
 Par virement bancaire, postal ou mandat  
Nos coordonnées bancaires :  
CCP Strasbourg IBAN FR72 2004 1010 1500 4039 2P03 616  
BIC PSSTFRPPSTR  
BECM Mulhouse IBAN FR76 1189 9001 0300 0606 0534 531  
BIC CMCIFR2A

Autres modes de paiement, nous consulter.  
\*\*Offre réservée aux particuliers en France métropolitaine.  
Autres destinations ou établissements scolaires, nous contacter.

Date et signature obligatoires : ..... / ..... / .....

À retourner sans affranchir à :  
JDE - Centre de Relation Client  
Libre réponse n° 97137  
68949 Mulhouse Cedex 9

**ALSACE**  
**Annonces Légales & Judiciaires**  
 Des conseillers à votre écoute

> Une seule adresse mail  
 alslegales@alsace.fr

> Un seul numéro 03 89 32 79 04

> Une équipe de professionnels  
 à votre disposition du lundi au vendredi,  
 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

LE JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein.

Merci d'être le 21 décembre 2017 et de nous adresser vos demandes de publication des annonces judiciaires et légales sur la base de la ligne et adresse définies ci-dessous à l'adresse : le jour du membre au 03 89 32 79 04 pour le 2018.

**PUBLICATIONS LÉGALES**

**CONVOCACTION**

Conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de la Mutuelle Dé-  
 cès de l'USAE, l'assemblée générale ordinaire est convoquée

**le mercredi 21 février 2018 à partir de 11 h**  
 à la Mutuelle décès de l'USAE  
 7C avenue Jean-Jaurès - 67100 STRASBOURG

Ordre du Jour :

1. Adoption du PV de l'AG du 18 juillet 2016.
2. Rapport d'activité du président.
3. Affaires financières  
 - Présentation des comptes de la Mutuelle des exercices 2016 et 2017  
 - Rapport des réviseurs aux comptes  
 - Approbation des comptes
4. Confirmation par l'Assemblée générale du rachat par la Mutuelle des parts indivi-  
 diaires de l'Immeuble 7c avenue Jean-Jaurès, 67100 STRASBOURG (validé par le  
 CA de la Mutuelle du 13 décembre 2017).
5. Compte-rendu des travaux effectués à l'immeuble 7c avenue Jean-Jaurès à  
 Strasbourg.
5. Reconduction du fond social en 2018.
8. Divers.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

**FIRST PARK DE TREVOUX**  
 SCCV au capital de 2200 euros  
 14 rue de la Paix - 68600 Volgelsheim  
 RCS Colmar 803 511 260

Par décision de l'AGE en date du 11 décembre 2017 les associés ont :

- approuvés les comptes définitifs de la liquidation.
- donné quitus au liquidateur, la société FIRST REALTY SA, 1 avenue Fourcault-de-  
 Pavant, 78000 VERSAILLES, pour sa gestion et décharge de son mandat.
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assem-  
 blée.

Radiation au RCS de COLMAR.

**AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
 RG n° 15/00268

Dans l'affaire de liquidation judiciaire de Madame Katia Michèle BELCASTRO,  
 demeurant 39 rue des Fabriques - 68700 CERNAY - Non inscrite au RCS.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse, a par ju-  
 gement du 18 décembre 2017, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 18 décembre 2017  
 Le greffier

**AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
 RG n° 01/00118

Dans l'affaire de liquidation judiciaire de Monsieur Jean-Luc WITZEL, demeurant  
 2 rue de Village-Neuf - 68730 BLOTZHEIM - Non inscrit au RCS.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse, a par ju-  
 gement du 18 décembre 2017, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 18 décembre 2017  
 Le greffier

**AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
 RG n° 15/00209

Dans l'affaire de liquidation judiciaire de Monsieur Didier MEYER et Madame Syl-  
 vie CEZAR épouse MEYER, demeurant 7 rue des Lauriers - 68180 ENSISHEIM - Non  
 inscrite au RCS.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse, a par ju-  
 gement du 18 décembre 2017, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 18 décembre 2017  
 Le greffier

**AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
 RG n° 15/00129

Dans l'affaire de liquidation judiciaire de Monsieur Laurent Jean BOISTEL, de-  
 meurant 62 rue des Tulleries - 68120 PFSTATT - Non inscrit au RCS.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse, a par ju-  
 gement du 18 décembre 2017, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 18 décembre 2017  
 Le greffier

**AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Tribunal de grande instance de Mulhouse  
 RG n° 17/00066

Dans l'affaire de liquidation judiciaire de Madame Berthe Thérèse ERLEWEIN  
 veuve HUSSER, demeurant 4 rue du Richviller - 68100 MULHOUSE - Non inscrite au  
 RCS.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse, a par ju-  
 gement du 18 décembre 2017, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 18 décembre 2017  
 Le greffier

**ADJUDICATIONS DE MARCHÉS ET DE TRAVAUX**

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Procédure adaptée - Rénovation de l'ancienne mairie  
 en locaux associatifs et de l'agence postale  
 Commune de Bantzenheim

- 1) Maître d'ouvrage : COMMUNE DE BANTZENHEIM - 11 rue du Général-de-  
 Gaulle - 68490 BANTZENHEIM - Tél. 03.89.26.04.21
  - 2) Maître d'œuvre : Atelier d'architecture Christophe GUINOT - Parc des Collines  
 II - 1 avenue de Strasbourg - 68350 DIDENHEIM - Tél. 03.89.50.45.45 - [contact@atelier-  
 guinot.fr](mailto:contact@atelier-<br/>
    guinot.fr)
  - 3) Objet du marché : Rénovation de l'ancienne mairie en locaux associatifs et de  
 l'agence postale à BANTZENHEIM
  - 4) Consistance des travaux :  
 Lot n° 03 - Serrurerie  
 Lot n° 09 - Plomberie - sanitaire  
 Lot n° 11 - Electricité
  - 5) Mode de passation : Procédure adaptée selon ordonnance n° 2015-899 du 23  
 juillet 2015 et décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
  - 6) Unité monétaire retenue : Euros.
  - 7) Délai global d'exécution :  
 Démarrage des travaux : début mars 2018.  
 Durée des travaux : 4 mois.
  - 8) Délai de validité des offres : 90 jours.
  - 9) Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Cer-  
 tificats, renseignements, attestations et déclarations prévus aux articles 48, 49,50 et 51  
 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
  - 10) Critères de sélection : Voir règlement de consultation.
  - 11) Modalités d'obtention des dossiers de consultation : Les dossiers de con-  
 sultation sont à télécharger, en accédant au site : [kikoon.com](http://kikoon.com)  
 Ils sont également disponibles sur demande par mail auprès de : COMMUNE DE BANTZEN-  
 HEIM - 11 rue du Général-de-Gaulle - 68490 BANTZENHEIM - Tél. 03.89.26.04.21  
 - Mail : [s.generale@mairie-bantzenheim@orange.fr](mailto:s.generale@mairie-bantzenheim@orange.fr)
  - 12) Date limite de remise des offres : VENDREDI 9 février 2018 à 12 h, délai de  
 rigueur, la date de réception faisant foi.  
 Les offres doivent :  
 - être envoyées par pli recommandé avec accusé de réception à : Monsieur le Maire de  
 BANTZENHEIM - 11 rue du Général-de-Gaulle - 68490 BANTZENHEIM  
 - ou déposées à la mairie, à la même adresse que ci-dessus, contre remise d'un récé-  
 pissé (horaires d'ouverture : 10 h à 12 h)  
 - ou transmises par voie électronique sur le site de dématérialisation [kikoon.com](http://kikoon.com)
  - 14) Renseignements techniques complémentaires :  
 - Renseignements techniques - Atelier d'architecture Christophe GUINOT - Parc des  
 Collines II, 1 avenue de Strasbourg - 68350 DIDENHEIM - Tél. 03.89.50.45.45  
[contact@atelier-  
 guinot.fr](mailto:contact@atelier-guinot.fr)  
 - Renseignements administratifs : Mairie de BANTZENHEIM - Tél. 03.89.26.04.21 - Mail :  
[s.generale@mairie-bantzenheim@orange.fr](mailto:s.generale@mairie-bantzenheim@orange.fr)
  - 15) Date d'envoi à la publicité : Mardi 16 janvier 2018.
- Le maire, Raymond KASTLER

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Procédure adaptée - Marché de maîtrise d'œuvre  
 Projet d'aménagement de la place du village  
 Commune de Ruelisheim

1. Maître d'ouvrage (organisme acheteur) : Commune de RUELISHEIM - Mairie -  
 26 rue Principale - 68270 RUELISHEIM - Tél. 03.89.57.63.63 - Fax : 03.89.57.68.25 -  
 E-mail : [mairie.ruelisheim@orange.fr](mailto:mairie.ruelisheim@orange.fr)
  2. Procédure de passation des marchés : Le marché sera passé en procédure  
 adaptée en application des articles 27 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
  3. Objet du marché : Aménagement de la place du village. Il s'agira d'aménager  
 une place multi-fonctionnelle proposant du stationnement (15 places et 1 place handi-  
 cap), et un espace polyvalent, support d'accueil de manifestations ainsi que de faciliter  
 les circulations piétonnes.  
 Montant estimatif global des travaux : 385 000 euros HT (valeur mai 2017).  
 Le marché de maîtrise d'œuvre comprend les missions : BASE incluant l'établissement  
 des dossiers de demande de subvention, EXE conformément à la loi MOP. Le Maître  
 d'œuvre pourra être investi de la mission complémentaire d'OPC.
- Démarrage prévisionnel de la phase études : Avril 2018.
- Présentation de deux esquisses et réunion publique : Mai 2018.
- Préparation chantier de travaux : Octobre 2018.
- Démarrage des travaux : Après le 11 novembre 2018.
- Durée des travaux : 4 à 6 mois (hors plantations).
4. Dossier de consultation : Le règlement de la consultation peut être obtenu sur  
 la plate forme de dématérialisation : <https://www.marchespublics-anshr.omnikles.com>
  5. Date d'envoi à la publication : 15 janvier 2018.
  6. Date limite de remise des candidatures : 16 février 2018, à 12 h, à l'ADAUHR-  
 ATD.
  7. Critères de sélection, modalités de remise des offres et autres renseigne-  
 ments : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères  
 énoncés dans le règlement de la consultation.
- Marché de maîtrise d'œuvre : 3 candidats au minimum seront admis à présenter une offre.
- Le maire, Francis DUSSOURD

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Commune de Pfstatt

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Pfstatt, 18 rue de  
 la Mairie, 68120 Pfstatt, tél. 03.89.52.88.25

Objet du marché : Entretien des voies communales

Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure : Procédure adaptée

Catégorie : Travaux

Support(s) de parution :  
<http://pfstatt.e-marchespublics.com>  
<http://www.e-marchespublics.com>

Date et heure limite de dépôt : Offre : 8 février 2018 à 11 h.

**AVIS D'ATTRIBUTION**

Commune de Michelbach-le-Haut

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Michelbach-le-Haut  
 - 3 rue de l'École - 68220 MICHELBACH-LE-HAUT - Tél. 03.89.68.60.07 - Courriel : [mairie.michelbach-le-haut@wanadoo.fr](mailto:mairie.michelbach-le-haut@wanadoo.fr) - Correspondant : Monsieur André VOLGENSIN-  
 BER, maire.

Objet du marché : Travaux de rénovation des trottoirs et réfection de la chaussée  
 RD 21A.

Type de procédure : procédure adaptée.

Support de parution : <https://marchespublics-anshr.omnikles.com>

Critères d'attribution retenus : offre économiquement la plus avantageuse appré-  
 ciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Ce marché a été attribué.

Attributaire : COLAS Nord Est - Agence Haut-Rhin sas - 44 boulevard de la Mothe  
 - 54008 NANCY. Contant / Tranche ferme : 427 992,60 euros HT. Tranche optionnelle :  
 501 966,80 euros HT.

Date d'attribution du marché : 16 novembre 2017.

**AVIS RÉSUMÉ DE MARCHÉ  
 À PROCÉDURE ADAPTÉE**

Commune de Michelbach-le-Haut

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ :  
 Commune de Michelbach-le-Haut - 3 rue de l'École - 68220 MICHELBACH-LE-HAUT

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE : LOTISSEMENT IM LEHLI - Confortement de l'habitat  
 par pleux après glissement =  
 Caractéristiques générales  
 LOT UNIQUE : VOIRIE  
 - Pteux béton 90 U  
 - Armatures Acier 80 000 kg  
 - Eperon Drainant 2500 m<sup>3</sup>  
 - Dâblés 3000 m

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 Renseignements administratifs et techniques : Bureau d'études SETUI - Paul BASS -  
 Tél. 03.89.20.39.72 - Fax 03.89.20.39.73 - Mail : [paul.bass@setui.fr](mailto:paul.bass@setui.fr)

CONSULTATION ET LIEU DE RETRAIT DES DOSSIERS : Site de l'association  
 des maires du Haut-Rhin (AMHR) Journal ALSACE

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Le lundi 12 février 2018 avant 12 h  
 à la mairie de Michelbach-le-Haut

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE :  
 Vendredi 18 janvier 2018

**AVIS OFFICIELS**

**SAINT-LOUIS**  
 Agglomération  
 Alsace Frontière

**RÉUNIONS DE CONCERTATION PUBLIQUE**

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Technoparc à Hélsingue, Saint-  
 Louis Agglomération organise deux réunions de concertation publique, ouvertes à l'en-  
 semble des habitants du territoire et aux acteurs économiques, le mercredi 24 janvier  
 2018, à 18 h et mardi 20 février 2018, à 18 h, à la Comète à Hélsingue (16 rue du  
 20-Novembre).

**NOUVEAU LOGIS DE L'EST (SA D'HLM)**

**VEND DEUX APPARTEMENTS**

à Mulhouse (68100) - Résidence « Delatour »

- \* 2 rue Gay-Lussac - UG 107 - lot 25 : T3 de 66 m<sup>2</sup> situé au 5<sup>e</sup> étage, com-  
 prenant : entrée, cuisine, séjour, deux chambres, dégagement, salle de bain, WC,  
 balcon et cave. Classe Energie : D - Prix locataire du département : 42 000 euros\*  
 - Charges prévisionnelles eau et chauffage compris : 1 596 euros/soit 133 eu-  
 ros/mois.
- \* 7 rue de Zillisheim - UG 226 - lot 94 : T3 de 63,84 m<sup>2</sup> situé au 5<sup>e</sup> étage,  
 comprenant entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bain, WC, deux bal-  
 cons et cave - Classe Energie : D - Prix locataire du département : 41 500 euros\*  
 - Charges prévisionnelles eau et chauffage compris : 2184 euros/soit 182 eu-  
 ros/mois.

Lots soumis au statut de la copropriété. Nombre de lots d'appartements dans  
 la copropriété (sans les annexes) : 67  
 \*hors frais de notaire et bancaires

Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le  
 fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée  
 et de l'article L. 615-6 du CCH.

Renseignements et ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES - Bruno VITOUX -  
 Tél. 03.70.09.02.12 - [bruno.vitoux@sni.fr](mailto:bruno.vitoux@sni.fr)

Offre réservée exclusivement aux locataires du NOUVEAU LOGIS DE L'EST  
 du département du HAUT-RHIN ainsi qu'aux gardiens du NOUVEAU LOGIS DE  
 L'EST pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des me-  
 sures de publicité prévues par l'article R-443-12 du CCH.

**ALSACE** Des conseillers à votre écoute

**Annonces Légales  
 & Judiciaires**

> Une seule adresse mail :  
 ALSLEGALES@alsace.fr

> Un seul numéro :  
 03 89 32 79 04

> Une équipe de professionnels  
 à votre disposition du lundi au vendredi,  
 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

LE JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein. Selon l'Article 22 décembre 2016 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales sur la base de la ligne et adresse définie en matière de l'article 2, le prix du membre est de 181 euros HT pour l'année 2017.

## Carnet de famille

## Faire-part de décès



« Le bonheur des siens était sa vie,  
il nous quitte discret et béni de tous. »

Nous avons l'immense tristesse  
de faire part du décès de

## Monsieur Auguste GOEPFERT

mon très cher et regretté époux, notre cher papa  
et beau-père, papapa, frère, beau-frère, parrain, oncle,  
cousin, parent et ami, enlevé à notre tendre affection  
le 14 février 2018, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu **lundi 19 février 2018,  
à 14 h 30, en l'église Saint-Michel de Kappelen.**

**Kappelen, Illfurth, Muespach-le-Haut, Bâle**

La famille remercie toutes les personnes qui s'associent  
à sa grande peine.

**CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS**

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER

a le regret de vous faire part du décès de

## Monsieur Pierre GSCHWIND

Conseiller municipal de 1971 à 1983

Nous garderons un souvenir ému de sa gentillesse  
et de son dévouement au service de la communauté.

Nous nous associons à la douleur de sa famille  
et lui exprimons nos plus sincères condoléances.

### LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « LIBERTÉ » BUSCHWILLER

ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de leur cher  
ami et membre d'honneur

## Pierre GSCHWIND

Nous garderons de lui le souvenir d'un ami dévoué et fidèle  
à l'association dans laquelle il avait été actif pendant plus de 35 ans,  
en tant que musicien et dans différentes fonctions du comité.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

### RECTIFICATIF

Dans l'avis de décès de

## Monsieur Pierre GSCHWIND

il convenait de lire : Christèle

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

## Monsieur Gérard WAGNER

mon cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père,  
frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé  
à notre tendre affection le 14 février 2018, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le **lundi 19 février 2018,  
à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption  
de Logelbach.**

Merci de remplacer les fleurs et les plaques par des dons en faveur  
de la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

La famille remercie le personnel du CPA de Colmar, Iris-1<sup>er</sup>,  
pour sa gentillesse et son dévouement.

**CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS**

Monsieur Albert BOESCH  
Evelyne, Frédéric et Christian

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## Madame Madeleine BOESCH née FRICK

enlevée à leur tendre affection le 12 février 2018, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité de sa famille.

Ses cendres reposent au cimetière de Rouffach.

**CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS**

### LE CORPS ET L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BENNWIHR

vous font part du décès de

## Cassien MISCHLER

Sergent honoraire  
Sapeur-pompier de 1973 à 2010

La cérémonie religieuse sera célébrée le **lundi 19 février 2018,  
à 14 h 30, en l'église Saints-Pierre-et-Paul de Bennwihr.**

Ils présentent toutes leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

Délai de remise  
des faire-part de décès :  
**au plus tard à 15h**  
la veille du jour de parution

La parution est garantie  
pour toutes les demandes enregistrées  
durant les heures de bureau

### LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'IMMOBILIÈRE DE LA MARNE

s'associent à la douleur de la famille de

## Monsieur Léon LOOS

Fondateur de la société

suite au décès survenu le 24 janvier 2018  
et lui présentent leurs sincères condoléances.

## Annonces légales et judiciaires

avec eurolegales.com

### ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

Le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace » est officiellement  
habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements  
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Vos contacts :  
Tél. : 03 88 21 56 55 - Fax : 03 88 21 56 41 - [dnalegales@dna.fr](mailto:dnalegales@dna.fr)  
Et dans toutes nos agences locales.

Selon l'Arrêté du 22 décembre 2016 relatif au tarif annuel et aux modalités  
de publication des annonces judiciaires et légales ;  
sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix  
du millimètre est de 1,81 € HT pour l'année 2017.

### Enquête publique

### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Sainte-Croix-en-Plaine

Par arrêté du 12 février 2018, le Maire de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE a  
ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan Local  
d'Urbanisme de la commune, destiné à définir le Projet d'Aménagement  
et de Développement Durables de la commune et la réglementation  
d'urbanisme relative à l'utilisation des sols.

A cet effet, Madame Monique CLAUSSE, ingénieur commercial retraitée,  
a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du  
Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs à la mairie  
de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE du **6 mars au 5 avril 2018 inclus**.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE :

- **Mardi 6 mars 2018 : 9 h 00 à 12 h 00**
- **Vendredi 16 mars 2018 : 14 h 30 à 18 h 00**
- **Mardi 27 mars 2018 : 9 h 00 à 12 h 00**
- **Jeudi 5 avril 2018 : 14 h 30 à 18 h 00.**

Le maître d'ouvrage du projet de PLU est la commune de SAINTE-CROIX-  
EN-PLAINE. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport  
et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se  
prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont  
consultables en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture :

- **Les lundi, mercredi et jeudi : 14 h 00 à 18 h 30**
- **Le mardi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30**
- **Le vendredi : 14 h 00 à 17 h 00.**

Les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être  
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également  
être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la  
mairie, 25, route de Bâle, 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE.

Les observations peuvent également être envoyées par courrier électronique à  
l'adresse suivante [mairie@saintcroixenplaine.fr](mailto:mairie@saintcroixenplaine.fr). Le dossier complet d'enquête  
publique sera également consultable sur le site internet de la commune :  
[www.saintcroixenplaine.fr](http://www.saintcroixenplaine.fr) pendant toute la durée de l'enquête.

Est également consultable en Mairie dans le cadre de l'enquête publique  
(en version papier et sur poste informatique) ainsi que sur le site internet  
de la commune :

- L'évaluation environnementale du projet de PLU et son résumé non  
technique compris dans le rapport de présentation du PLU ;
- L'avis de l'autorité administrative de l'Etat, compétente en matière  
d'environnement, daté du 6 février 2018.

Un accès au dossier d'enquête est également assuré sur un poste  
informatique à la mairie de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE, lieu de l'enquête  
publique aux mêmes dates et horaires que le dossier papier.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au  
Maire son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la  
disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux,  
pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que  
sur le site internet de la commune. Le public pourra également consulter  
ces documents au siège de la Préfecture du Haut-Rhin.

Le Maire, François HEYMANN  
873720100



### 2<sup>ÈME</sup> RÉUNION DE CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Technoparc à Héisingue,  
Saint-Louis Agglomération invite l'ensemble des habitants du territoire  
et les acteurs économiques à participer à la 2<sup>e</sup> réunion de concertation  
publique qui aura lieu le mardi 20 février 2018 à 18 heures à la Comète  
à Héisingue (16 rue du 20-Novembre).

873838600



Confiez vos publications légales et judiciaires aux DNA,  
un journal de grande diffusion



LE JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,82 euros HT pour l'année 2018.



## PUBLICATIONS LÉGALES



**Étude de Maître Frédéric BASTUCK**  
Notaire  
1091 boulevard de Saint-Raphaël  
Presqu'île de Saint-Tropez  
83420 LA-CROIX-VALMER

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Frédéric BASTUCK, notaire à LA-CROIX-VALMER (Var), 1091 boulevard de Saint-Raphaël - Presqu'île de Saint-Tropez, le 25 janvier 2018, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement DRAGUIGNAN 2 le 1<sup>er</sup> février 2018 dossier 2018 07574 référence 2018 N° 00234 a été cédé par :

La société dénommée HOLDING PASCAL BENSCH INVESTISSEMENTS, SARL au capital de 376 000 euros, dont le siège est à COLMAR (68000), 1 A rue Edouard-Branly, identifiée au SIREN sous le numéro 532 840 766 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

A :

La société dénommée LE CINQ, SARL au capital de 1000 euros, dont le siège est à HUNAWIHR (68150), 42 route de Ribeauvillé, identifiée au SIREN sous le numéro 821 851 920 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

Un fonds de commerce de débit de boisson, café, bar exploité à COLMAR (68000), 15 route de Neuf-Brisach, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE PAON D'OR, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de COLMAR, sous le numéro 532 840 766.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu rétroactivement le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000 euros), s'appliquant :  
- aux éléments incorporels pour DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 euros),  
- au matériel pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Magalie MULHAUPT, notaire à COLMAR (68000), 5, place de la Gare où domicile à cet effet.

Pour insertion, le notaire

873704700

## AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

**Tribunal de grande instance de Mulhouse**  
RG n° 17/00657

Dans l'affaire de liquidation judiciaire simplifiée de la **Sarl CUBE TELECOM**, vente de produits et de services en télécommunication, bureautique et télémarketing, 36 rue Paul-Cézanne, 68200 MULHOUSE. RCS Mulhouse 524 782 240 (10 B 838)

La chambre commerciale a, par jugement du **17 janvier 2018**, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Le greffier

87371700

## CLÔTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

**Grefe du tribunal de commerce de Montpellier**

Suivant jugement en date du **22 décembre 2017**, le tribunal de commerce de Montpellier a prononcé le jugement de clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al.2 et R643-18 à l'encontre de BILADI (SARL), 10 avenue du Maréchal-Juin - 34200 SÈTE - Immatriculée au Registre du commerce de votre ressort sous le numéro 490 792 322.

A nommé en qualité de liquidateur judiciaire Maître Luc MARION, 7 rue André-Michel - 34000 MONTPELLIER.

Et a fixé la cessation des paiements au 15 mai 2012.

873722300

## AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

**Tribunal de grande instance de Mulhouse**  
RG n° 17/00658

Dans l'affaire de liquidation judiciaire simplifiée de la **SAS (à associé unique) BOUT A BOUT**, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant au commerce de détail en boutique, d'articles d'habillement, de prêt-à-porter ainsi que tous objets ou éléments similaires, connexes ou accessoires, 20 rue des Maréchaux, 68100 MULHOUSE. RCS Mulhouse 812 218 345 (2015 B 00521)

La chambre commerciale a, par jugement du **17 janvier 2018**, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Le greffier

873770600

## RÉSOLUTION DU PLAN ARRÊTÉ LE 12 AVRIL 2017 ET OUVERTURE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

**Tribunal de grande instance de Mulhouse**  
Section II - RG n° 18/00002

La chambre commerciale a, par jugement du **17 janvier 2018**, prononcé la résolution du plan arrêté le 12 avril 2017 et ouvert la procédure de liquidation judiciaire de l'**Eurl CBS BÂTIMENT**, charpentes, couvertures, zinguerie, ossature bois et tous travaux dans le domaine du bois, 18 rue de la Forêt, 68210 TRAUBACH-LE-BAS. RCS Mulhouse 518 739 248 (09 B 964).

- fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 15 janvier 2018

- désigné la Selarl HARTMANN & CHARLIER, prise en la personne de Maître HARTMANN, demeurant 21 rue du Printemps, BP 10067, 68051 Mulhouse Cedex, mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC la liste de leurs créances et les pièces justificatives. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Le greffier

873769400

## LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

**Tribunal de grande instance de Colmar**  
Chambre commerciale  
RG n° 18/28 - LJS 2018/17

Jugement du **16 janvier 2018**, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de la **Sarl ROAD2RACE**, 5B rue des Mines, 68500 BERRWILLER. Activité : commerce de détail d'équipements pour motocycles et automobiles. RCS Colmar n° 831 190 301 / 17 B 597

Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 17 août 2017.

Liquidateur : Selas KOCH & ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître David KOCH et Maître Julie LEVY, demeurant 11 avenue de Fribourg à 68000 COLAMR.

La cessation immédiate de l'activité a été ordonnée.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ou via le portail [www.creditors-services.com](http://www.creditors-services.com) dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Le greffier

873767300

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE APRÈS PÉRIODE D'OBSERVATION

**Tribunal de grande instance de Colmar**  
Chambre commerciale  
RG n° 17/8 - LJ 17/223

Par jugement du **16 janvier 2018**, la chambre commerciale du tribunal de grande instance a :

- mis fin à la période d'observation

- prononcé la liquidation judiciaire à l'encontre de **Monsieur Bircan OZTAS**. Activité : maçonnerie et gros œuvre. Enseigne : BON CONSTRUCTION, exerçant 36 avenue de l'Europe, 68000 COLMAR. Immatriculée au Répertoire des métiers tenu par la Chambre des Métiers d'Alsace sous le n° 5 3214 0076

- nommé la Selas KOCH & ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître David KOCH et de Maître Julie LEVY, demeurant 11 avenue de Fribourg à 68000 COLMAR, en qualité de liquidateur

- ordonné la cessation immédiate de l'activité.

Le greffier

873768100

## REDRESSEMENT JUDICIAIRE AVEC ADMINISTRATEUR

**Tribunal de grande instance de Mulhouse**  
RG n° 18/00017

La chambre commerciale a, par jugement du **17 janvier 2018**, prononcé le redressement judiciaire de la **SAS SCHERMESSE**, montage d'ensembles de machines automatisées, étude et conception de ces ensembles, entretien industriel, mécanique générale, Zone industrielle Gare, 68130 ALTKIRCH. RCS Mulhouse 380 912 865 (1991 B 129).

- fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

- désigné la Selarl AJ Associés, prise en la personne de Maître MASCHI, demeurant 11 rue de Mittelbach, 68100 MULHOUSE, en qualité d'administrateur avec mission d'assistance.

- désigné la Selarl MJM FROELICH & ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître FROELICH, demeurant 36 rue Paul-Cézanne, BP 1057, 68051 MULHOUSE Cedex, mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire, dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC, la liste de leurs créances et les pièces justificatives. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Le greffier

873773200

## AVIS OFFICIELS



### DEUXIÈME RÉUNION DE CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Technoparc à Héisingue, Saint-Louis Agglomération invite l'ensemble des habitants du territoire et les acteurs économiques à participer à la 2<sup>e</sup> réunion de concertation publique qui aura lieu le mardi 20 février 2018, à 18 h, à la Comète à Héisingue (16 rue du 20-Novembre).

873643000



## ÉLECTIONS 2018 RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JUIN 2018

**La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**  
Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Siret 778 945 287 00010  
Siège social : 6 boulevard de l'Europe - 68100 Mulhouse  
Tél. 03.89.35.49.49

En application des dispositions légales et statutaires, la société procédera par élection du **12 au 23 mars 2018 inclus** au renouvellement des 50 délégués et suppléants composant l'assemblée générale.

Les sociétaires concernés désirent participer à ces élections, respectivement se porter candidat, pourront, sur simple demande, se procurer un bulletin d'inscription auprès du siège social de la société. Le bulletin ainsi fourni devra être retourné dûment complété à la société avant le 1<sup>er</sup> mars 2018, le cachet de la poste faisant foi.

Le président du conseil d'administration,  
Claude WITZ

873701900

ALJ01

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

**Commune de Sainte-Croix-en-Plaine**

Par arrêté du **12 février 2018**, le maire de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune, destiné à définir le projet d'aménagement et de développement durables de la commune et la réglementation d'urbanisme relative à l'utilisation des sols.

A cet effet, Madame Monique CLAUSE, ingénieur commercial retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs à la mairie de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE du 6 mars au 5 avril 2018 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE :

- Mardi 6 mars 2018 : 9 h à 12 h
- Vendredi 16 mars 2018 : 14 h 30 à 18 h
- Mardi 27 mars 2018 : 9 h à 12 h
- Jeudi 5 avril 2018 : 14 h 30 à 18 h.

Le maître d'ouvrage du projet de PLU est la commune de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture :  
Les lundi, mercredi et jeudi : 14 h à 18 h 30  
Le mardi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30  
Le vendredi : 14 h à 17 h.

Les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, 25 route de Bâle, 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE.

Les observations peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : [mairie@saintcroixenplaine.fr](mailto:mairie@saintcroixenplaine.fr)  
Le dossier complet d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : [www.saintcroixenplaine.fr](http://www.saintcroixenplaine.fr) pendant toute la durée de l'enquête.

Est également consultable en mairie dans le cadre de l'enquête publique (en version papier et sur poste informatique) ainsi que sur le site internet de la commune :  
- L'évaluation environnementale du projet de PLU et son résumé non technique compris dans le rapport de présentation du PLU ;  
- L'avis de l'autorité administrative de l'Etat, compétente en matière d'environnement, daté du 6 février 2018.

Un accès au dossier d'enquête est également assuré sur un poste informatique à la mairie de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE, lieu de l'enquête publique aux mêmes dates et horaires que le dossier papier.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au maire son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site internet de la commune. Le public pourra également consulter ces documents au siège de la préfecture du Haut-Rhin.

Le maire, François HEYMANN

873710400

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative au projet de révision du plan d'occupation des sols emportant transformation en plan local d'urbanisme**  
**Commune de Baldenheim**

1. Par **arrêté municipal N° 01/2018 du 13 février 2018**, il sera procédé à l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan d'occupation des sols emportant transformation en plan local d'urbanisme de la commune de Baldenheim. L'enquête publique se déroulera du lundi 5 mars 2018 à 8 h au vendredi 6 avril 2018 à 17 h inclus soit 33 jours.

2. Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées et du commissaire-enquêteur, le PLU sera éventuellement modifié puis approuvé par le conseil municipal de BALDENHEIM.

3. Madame la présidente du tribunal administratif de Strasbourg a désigné : M. Jean ANNAHEIM, officier supérieur de l'armée de l'air retraité, en qualité de commissaire-enquêteur.

4. Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, seront consultables en version dématérialisée à l'adresse suivante : [www.baldenheim.fr](http://www.baldenheim.fr) dans « votre mairie / Démarches administratives / PLU »

5. Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de BALDENHEIM pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 12 h

- ainsi que le vendredi de 13 h à 17 h

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête,

- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Maire de BALDENHEIM - A l'attention de M. le commissaire enquêteur - 1 place Ernest-Gisselbrecht - 67600 BALDENHEIM

- ou les formuler à l'adresse mail : [plu@baldenheim.fr](mailto:plu@baldenheim.fr)

6. Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent seront également consultables sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de BALDENHEIM aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

7. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de BALDENHEIM aux jours et heures suivants :

- Lundi 5 mars 2018 de 8 h à 10 h

- Samedi 17 mars 2018 de 9 h à 11 h

- Vendredi 23 mars 2018 de 13 h à 15 h

- Vendredi 6 avril 2018 de 15 h à 17 h

8. A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions, qui seront tenus à la disposition du public durant un an à la mairie de BALDENHEIM, consultables les jours et heures habituels d'ouverture ou en version dématérialisée à l'adresse suivante : [www.baldenheim.fr](http://www.baldenheim.fr) dans « Votre Mairie / Démarches administratives / PLU ».

9. Les informations environnementales (rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique) et l'avis remis, le cas échéant, par l'autorité environnementale, sont consultables dans le dossier du projet de PLU arrêté et les pièces qui l'accompagnent aux mêmes adresses que celles mentionnées précédemment.

10. Des informations peuvent être demandées soit auprès de la personne responsable, la commune de BALDENHEIM représentée par son maire, Willy SCHWANDER, du projet de révision du plan d'occupation des sols emportant transformation en plan local d'urbanisme, soit auprès du commissaire-enquêteur.

Le maire, Willy SCHWANDER

873714800

**ALSACE** Des conseillers à votre écoute

## Annonces Légales & Judiciaires

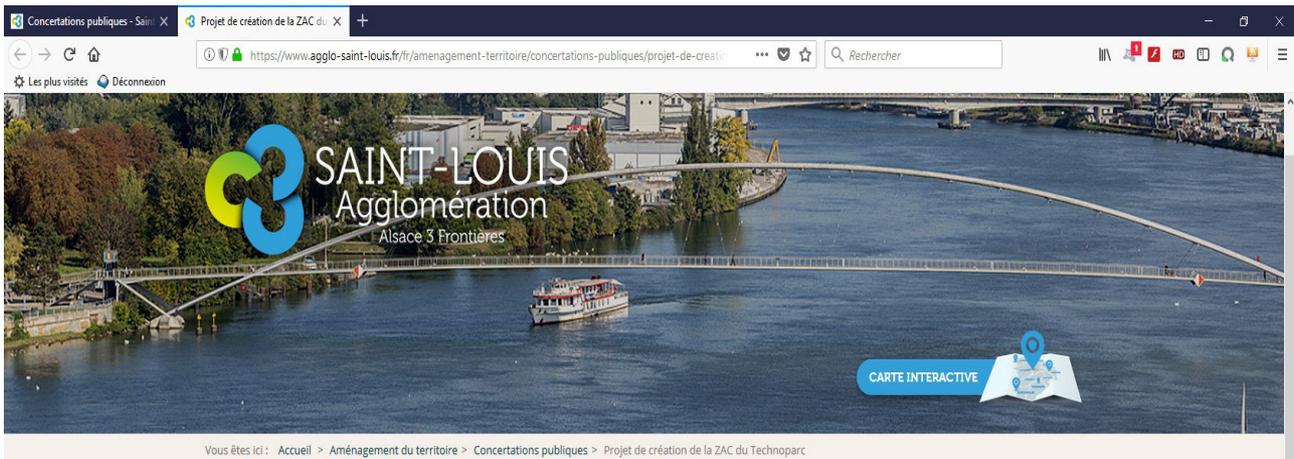
> Une seule adresse mail : [ALSLEGALES@lalsace.fr](mailto:ALSLEGALES@lalsace.fr)

> Un seul numéro : **03 89 32 79 04**

> Une équipe de professionnels  
à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



## 5. Extraits du site internet de Saint-Louis Agglomération



Vous êtes ici : Accueil > Aménagement du territoire > Concertations publiques > Projet de création de la ZAC du Technoparc

Votre recherche   

<a href="#">Saint-Louis Agglomération</a>	<a href="#">Au quotidien</a>	<a href="#">Eco-citoyen</a>	<a href="#">Economie, emploi et formation</a>	<a href="#">Aménagement du territoire</a>	<a href="#">Coopération transfrontalière</a>	<a href="#">Les communes membres</a>
---	------------------------------	-----------------------------	---	---	--	--------------------------------------

### PROJET DE CRÉATION DE LA ZAC DU TECHNOPARC

Saint-Louis Agglomération organise une concertation publique au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme sur le projet de création de la **ZAC du Technoparc à Héisingue**.

Dans ce cadre, deux réunions de concertation publique, ouvertes à tous, sont programmées aux dates suivantes :

- **mercredi 24 janvier 2018 à 18h00** au complexe de la Comète à Héisingue (16 rue du 20 Novembre 68220 Héisingue)
- **mardi 20 février 2018 à 18h00** au complexe de la Comète à Héisingue (16 rue du 20 Novembre 68220 Héisingue). »

La concertation permettra de consulter et d'associer la population ainsi que l'ensemble des personnes concernées par l'opération.

#### Etudes territoriales

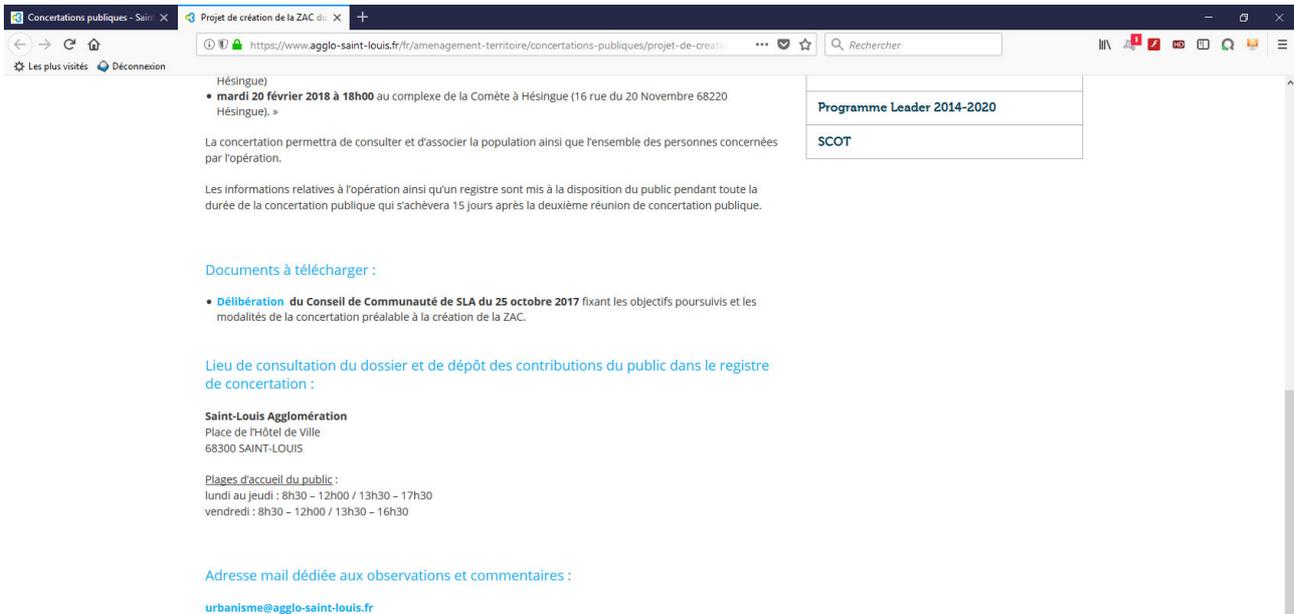
#### Grands projets de développement urbain

#### Concertations publiques

- [Projet de création de la ZAC du Quartier du Lys](#)
- [Projet de création de la ZAC du Technoparc](#)

#### Programme Leader 2014-2020

#### SCOT



## 6. Extraits du site internet de la commune de Hésingue

The screenshot shows a web browser window with the URL [www.ville-hesingue.fr/actualites-commune/reunion-de-concertation-publique/](http://www.ville-hesingue.fr/actualites-commune/reunion-de-concertation-publique/). The page title is "Réunion de concertation publique" and the date is "16 janvier 2018". The main content area contains the following text:

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Technoparc à Hésingue, Saint-Louis Agglomération organise deux réunions de concertation publique, ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire et aux acteurs économiques, les :

mercredi 24 janvier 2018 à 18h et mardi 20 février 2018 à 18h  
à la Comète de Hésingue (16, rue du 20 novembre).

The footer of the page contains the following information:

**MAIRIE DE HÉSINGUE**  
22, rue du Général de Gaulle  
68220 HÉSINGUE  
Tel: 03 89 89 70 30  
Fax: 03 89 89 70 39  
mairie@hesingue.fr

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 11h30 et de 15h30 à 18h00  
(17h le vendredi en juillet et août)

MENTIONS LÉGALES | PLAN DU SITE